Un détenu s'évade du tribunal d'Hussein Dey

Page 24

PARTENARIAT ALGÉRIE-ETATS-UNIS

Des industriels américains prospectent le marché algérien

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5896 - JEUDI 5 OCTOBRE 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

DRIENCOURT REÇU PAR KAOUANE

Les Français s'impliqueront dans le perfectionnement des journalistes

Page 24

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE VEILLE SUR LES MÉNAGES, L'HABITAT ET LA SANTÉ

LF 2018 : LE SOCIAL PRIVILÉGIÉ

Adopté hier par le Conseil des ministres, le projet de loi de finances 2018 prévoit une augmentation de 8 % du budget consacré aux transferts sociaux pour l'année prochaine par rapport à l'année en cours, précise le communiqué rendu public à l'issue de la réunion du Conseil des ministres tenu sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Page 3



LA LOI SUR LA MONNAIE ET LE CRÉDIT DEVANT LES DÉPUTÉS

FEU VERT POUR LA PLANCHE À BILLETS

Le projet de loi sur la monnaie et le crédit sera soumis aujourd'hui à l'Assemblée populaire nationale (APN) pour examen, tandis que la séance de vote est prévue pour dimanche prochain.

Page 3



5 OCTOBRE 1988

UNE DATE, UN BOULEVERSEMENT

Il y a 29 ans, le 5 octobre 1988, l'Algérie était ébranlée par des émeutes inédites qui allaient changer le cours de son histoire, malheureusement émaillée d'un drame indescriptible qui a duré des années. La décennie noire a constitué la lourde facture -- payée par les Algériens dans toutes les strates-- de ce qui a été qualifié d'ouverture démocratique.

Page 3



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

ACCORD OPEP–NON OPEP

La Russie juge possible de prolonger la réduction de l'offre au delà de 2018

LE PRÉSIDENT russe Vladimir Poutine a jugé hier «possible» la reconduction, au-delà de mars 2018, de l'accord de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de ses partenaires portant sur la réduction de la production pétrolière.
Interrogé sur une éventuelle prolongation de cet accord, lors d'une conférence sur l'énergie à Moscou, Vladimir Poutine a répondu : «Je ne l'exclus pas mais nous verrons quelle sera la situation à la fin mars. Je pense que c'est possible.»
Dans le cas d'une extension, cela doit se faire «au minimum jusqu'à la fin de 2018», a-t-il poursuivi. Vladimir Poutine devait recevoir mercredi le président vénézuélien Nicolas Maduro, puis jeudi le roi Salmane d'Arabie saoudite. Ces deux pays sont membres de l'Opep, dont Riyad est le chef de file. Cité mercredi matin par les agences russes lors de la même conférence, Nicolas Maduro a jugé que la question d'une extension de l'accord pétrolier serait «au centre des discussions» lors de sa visite à Moscou.
«Il est très important que soit mis en place un mécanisme de concertation et de suivi de la production et du marché pétrolier de la part des 24 pays (signataires de l'accord, ndlr), membres ou non de l'Opep», a souligné le président vénézuélien. La volonté de concertation affichée par les pays producteurs de pétrole ont permis de faire remonter les prix au-dessus de 50 dollars sur le marché à Londres. Selon Vladimir Poutine, l'accord a été «bénéfique pour l'économie mondiale». «Nous ne sommes pas seulement parvenus à stabiliser le marché du pétrole, mais devant nous s'ouvrent des possibilités pour réaliser des projets prometteurs en termes de coopération technologique, car les investissements sont revenus vers ce secteur», a-t-il observé.

M. B.

L'ALGÉRIE ÉTANT UN PAYS ATTRACTIF

Vers des investissements directs sud-africains

« Notre objectif, en tant que partenaire algérien, est d'équilibrer la balance commerciale des échanges entre l'Algérie et l'Afrique du Sud, qui est actuellement en faveur du partenaire sud-africain avec 60 millions de dollars.



Nous avons importé plus de 70 millions de dollars en 2016 et en contrepartie, nous avons à peine atteint la barre des 400 000 dollars en matière d'exportation », a indiqué hier le président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Titteri de Médéa, Abderrahmane Hadef, également représentant du président de la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie(CACI), lors d'une rencontre avec une délégation d'hommes d'affaires sud-africains à l'hôtel Sofitel. Et de poursuivre : « La rencontre que la CACI a organisée en collaboration avec l'ambassade d'Afrique du Sud s'inscrit dans un processus qui commence à prendre forme et se pérennise dans le temps. Elle constitue le troisième rendez-vous à avoir eu lieu pendant l'année 2017, réunissant les deux parties algérienne et sud africaine.» «Nous pourrons dire qu'aujourd'hui, il y a un réel intérêt manifesté par les deux parties en vue de nouer des partenariats solides et à long terme dans le domaine économique mais qui sort du cadre commercial », a-t-il précisé. Dans le même ordre d'idée, Hadef a tenu à souligner que « la réduction de cet écart affectant nos échanges commerciaux ne pourra se réaliser qu'avec l'apport des investissements directs sud-africains ici en Algérie; c'est à partir de ce moment que nous pourrons construire un partenariat privilégié et solide, du moment qu'il s'agit de deux grandes puissances susceptibles d'être deux pivots du continent africain dans le secteur économique. Hadef a ajouté : «Ce genre de rencontre, qui devrait être multiplié, permettra d'accélérer le rythme de l'évolution de nos relations bilatérales économiques et arriver à concrétiser nos projets sur le terrain.» Par ailleurs, l'ambassadeur sud-africain à Alger, Dennis Dlomo, s'est dit satisfait des relations diplomatiques entre Alger et Pretoria, et qui peuvent être élargies pour atteindre le domaine économique. « Nous sommes là pour traiter des opportunités économiques à exploiter par nos deux pays et rendre, de ce fait, favorable le climat d'investissement afin d'entreprendre des partenariats mutuellement profitables», a-t-il déclaré

Dans le même contexte, Mehdi Bendimerad, vice-président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), estime que «la présence de la délégation sud-africaine, si importante, a permis de mettre en avant les potentiels fort attractifs et notre objectif est de concrétiser des partenariats de taille entre les entreprises algériennes et sud-africaines, d'autant plus que l'Afrique du Sud connaît une avancée exponentielle en termes de développement économique ». «Effectivement, nous avons assisté aujourd'hui à des exposés liés à divers créneaux économiques telles les énergies renouvelables, l'agriculture, l'industrie pharmaceutique, ou encore les TIC.» A rappeler que depuis le début de l'année en cours, Alger et Pretoria ont déjà eu l'occasion de débattre des relations de collaboration possibles où les deux capitales ont exprimé leur volonté d'intensifier les investissements sud-africains en Algérie qui demeurent, jusqu'à présent, peu nombreaux.

Aziza Mehdid

PARTENARIAT ALGÉRIE – ETATS-UNIS

Des industriels américains prospectent le marché algérien

UNE TRENTAINE d'entreprises américaines, conduites par le Conseil d'affaires algéro-américain (USABC), se sont réunies mardi à Alger avec les principaux groupes industriels publics afin de discuter des opportunités d'affaires offertes par le marché algérien, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie et des Mines. Des entreprises activant dans les industries pharmaceutique, mécanique, électrique et électronique, agroalimentaire, des mines, des engrais, du textile ainsi que dans les services étaient présentes à cette rencontre afin de «prospecter les opportunités qu'offre le marché algérien et de parvenir à des accords de partenariats avec leurs homologues algériennes», a précisé le ministère. Du côté algérien, ce sont les groupes industriels relevant du ministère de l'Industrie et des Mines qui ont participé à cette rencontre, à savoir : le groupe SAIDAL, le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), l'Entreprise nationale des véhicules industriels (SNVI), le groupe des industries métallurgiques et sidérurgiques (IMETAL), Algerian group of mechanics (AGM), Algeria Chemical Specialities (ACS), l'Entreprise nationale d'engrais et de produits phytosanitaires (Asmidal), la Société nationale des tabacs et allumettes (SNTA), Manadjim El Djazair (MANAL), le groupe AGRODIV, DIVINDUS, GETEX, Elec El Djazair lndustrie, ainsi que les instituts chargés de la formation et les centres techniques. De hauts responsables et des cadres du ministère ont également participé à cette rencontre, a ajouté la même source, précisant qu'un exposé détaillé sur les opportunités d'affaires en Algérie et les avantages accordés aux investisseurs étrangers a été présenté à la partie américaine. Lors de cette rencontre, un accent particulier a été mis sur les réformes engagées par les pouvoirs publics, ces dernières années, pour promouvoir l'investissement et rendre l'environnement des affaires «plus attractif», à l'image de la réforme du code de l'investissement. Trois joint-ventures entre des entreprises publiques algériennes et des sociétés américaines sont déjà opérationnelles, notamment dans les domaines de la pharmacie, de la construction métallique et des équipements agricoles, a noté la même source. Il s'agit principalement d'une joint-venture pour la fabrication et le conditionnement des produits pharmaceutiques entre le leader mondial de l'industrie pharmaceutique, PFIZER, et le groupe SAIDAL, de celle entre le groupe mécanique et la société américaine Massey Fergusson pour la fabrication de tracteurs agricoles, ainsi que d'une autre spécialisée dans la fabrication d'aciers légers destinés aux logements entre BATIMETAL et l'américain FRAMEMAX. Cette rencontre intervient dans le cadre d'une mission d'hommes d'affaires américains, organisée par l'USABC et l'ambassade d'Algérie à Washington, qui se déroule du 1er au 4 octobre à Alger. Outre les hommes d'affaires, des professeurs de l'université de Boston font partie de cette mission pour discuter des aspects liés à la formation, à l'innovation et à la recherche et développement, précise la même source.

S. N.

FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ

L'Algérie abritera le futur institut de recherches gazières

4LA 19E RÉUNION ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG) a décidé officiellement, mercredi à Moscou, que l'Algérie abrite le futur siège de l'institut de recherches gazières. En confiant ce projet à l'Algérie, les pays membres du FPEG confirment ainsi la résolution adoptée, en ce sens, en 2015 lors du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement.
La décision prise à Moscou intervient après la présentation de l'étude de faisabilité élaborée par un bureau d'études international, laquelle a démontré l'apport considérable qu'apportera cet institut une fois réalisé, aussi bien pour le FPEG en tant qu'institution que pour ses pays membres.
La réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz s'est tenue mercredi à Moscou pour examiner la situation du marché mondial du gaz et élaborer une stratégie commune pour la période 2018-2022.
Tenue en présence du ministre russe de l'Energie Alexander Novak et du secrétaire général sortant, l'Iranien Mohammed Adeli, la 19e réunion ministérielle a vu la participation des ministres du secteur de l'ensemble des pays membres, dont l'Algérie représentée par le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni.
Guitouni a pu s'entretenir, en marge des travaux, avec ses homologues de Russie, d'Egypte Tarek al-Molla, du Venezuela Eulogio Del Pino, et du Qatar Mohammed al Sada.

R. N.

CONSACRÉ AUX MÉNAGES, À L'HABITAT ET À LA SANTÉ

Le budget des transferts sociaux augmente de 8 %

Adopté hier par le Conseil des ministres, le projet de loi de finances 2018 augmente de 8% le budget consacré aux transferts sociaux pour l'année prochaine par rapport à l'année en cours, précise le communiqué rendu public à l'issue de la réunion du Conseil des ministres sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.



Cette enveloppe financière de 1 760 milliards de DA sera consacrée au soutien aux familles, à l'habitat, à la santé, ainsi qu'aux subventions des prix des produits de première nécessité à savoir les céréales, le lait, le sucre, et les huiles alimentaires, note la même source.

A travers ces transferts sociaux, il s'agit pour le gouvernement de continuer à soutenir la politique sociale de l`Etat, notamment par le soutien aux familles à travers la subvention des produits de base, l`éducation et l`accès à l`eau et à l`énergie, la santé, le logement, les retraites et l`accompagnement des faibles revenus, des démunis et des handicapés. Le projet de la LFC pour l'année 2018 prévoit en revanche de baisser le budget du fonctionnement de 7 milliards de DA par rapport à l'exercice 2017 en le réduisant à 4 584 milliards de DA.

Le projet de loi de finances 2018 prévoit aussi des recettes de 6 521 milliards de DA et des dépenses de près de 8 628 milliards de DA. Le déficit global du Trésor s'élèvera à près de 9% du Produit intérieur brut (PIB) contre plus de 14% en 2016, indique le communiqué du Conseil des ministres. Par ailleurs, le projet de loi précise que les autorisations de programme retenues pour 2018 s'élèveront à 2270 milliards de DA contre 1 397 milliards de DA en 2017.

Quant aux crédits de paiement inscrits pour 2018, ils s'élèvent à 4 043 milliards de DA contre 2 291 milliards de DA pour l'année en cours. Le Conseil des ministres a adopté par ailleurs le projet de loi portant règlement budgétaire pour l`exercice 2015. Présenté par le ministre des Finances, ce texte, qui porte sur les réalisations effectives de la loi de finances 2015, certifie la «bonne exécution» du budget de l'année 2015 et rapporte également l'importance des réalisations réceptionnées durant l'année concernée, souligne le communiqué du Conseil des ministres. Le texte cite également les principaux projets réceptionnés en 2015 dont essentiellement plus de 250 établissements scolaires, 38 000 places pédagogiques et 20 000 lits d'hébergement dans le secteur universitaire. S'ajoutent à ces réalisations 56 nouveaux établissements de santé publique et 300 000 logements, ainsi que le raccordement de près de 230 000 habitations aux réseaux d'alimentation en gaz naturel.

Pour rappel, la loi de finances 2015 avait tablé sur des dépenses de 8 858,1 milliards de DA, se répartissant entre 4 972,3 milliards de DA de dépenses de fonctionnement, tandis que les dépenses d`équipement ont porté sur des autorisations de programme de 4 079,7 milliards de DA, des crédits de paiement de 3 885,8 milliards de DA et un programme neuf de 1 178 milliards de DA. Quant aux recettes budgétaires, elle avait prévu un montant de 4 684,6 milliards de DA. Ce qui a donné un déficit budgétaire de 4 173,3 milliards de DA (22,1% du PIB).

Z. M.

LE PROJET DE LOI SUR LA MONNAIE ET LE CRÉDIT AUJOURD'HUI DEVANT LES DÉPUTÉS

Feu vert pour la planche à billets

LE PROJET de loi sur la monnaie et le crédit sera soumis aujourd'hui à l'Assemblée populaire nationale (APN) pour examen, tandis que la séance de vote est prévue pour dimanche prochain.

Lors d'une réunion du bureau de l'APN présidée par Said Bouhadja, il a été procédé à l'évaluation des séances plénières consacrées à l'examen du plan d'action du gouvernement. Le calendrier des travaux de l'APN pour la prochaine période a également été arrêté. Il a, en outre, été décidé de la reprise des séances plénières aujourd'hui, à travers la présentation du projet de loi complétant l'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit et son examen le jour même, ainsi que vendredi et samedi prochains, tandis que la séance de vote est prévue dimanche 8 octobre. Le recours à l'amendement de cette loi sur la monnaie et le crédit permettra au gouvernement Ouyahia de faire sauter le verrou qui empêche l'Exécutif d'actionner la planche à billets pour financer les déficits du Trésor public. Le DG du Trésor, Fayçal Tadinit, a indiqué que le celui-ci avait besoin de près de 570 milliards DA, pour couvrir son déficit jusqu'à fin 2017, mettant en avant l'»efficacité» du financement non conventionnel pour le rétablissement des équilibres budgétaires s'il est utilisé à bon escient.

La loi de finances 2017 tablait sur près de 6 002 milliards de dinars de recettes et 7 115 milliards de dinars de dépenses, soit un déficit de 1 113 milliards de dinars que le Trésor couvre partiellement, a précisé Tadinit lors de la présentation de la situation financière du Trésor devant la commission des finances et du budget de l'A PN.

Il reste à couvrir 570 milliards de déficit, d'où la nécessaire modification de la loi sur la monnaie et le crédit, a-t-il ajouté. S'agissant des répercussions de ce mode de financement, il a précisé que «si certains experts focalisent sur la mise en exergue des inconvénients de ce financement, d'autres disent que c'est un outil qui peut être efficace si on en fait bon usage, d'autant que nous nous trouvons dans une situation qui exige son utilisation, vu que l'emprunt étranger n'est pas autorisé».

Pour ce qui est des conditions qui doivent être réunies pour assurer le bon déroulement de cette opération, Tadinit a affirmé que «la maîtrise des dépenses publiques est la meilleure voie pour maîtriser ce financement», avant de souligner que le déficit enregistré concerne le budget d'équipement et non celui de la gestion et de ce fait, «il faut dépenser dans des projets à forte rentabilité».

Pour couvrir ce déficit, Tadinit rappelle qu'un ensemble d'outils monétaires et financiers ont été employés en vue de mobiliser des ressources supplémentaires, y compris les fonds pour le paiement des intérêts de la Banque d'Algérie (BA) au profit du Trésor public (610 milliards de DA en 2015 et 919 milliards de DA en 2016) et les avances de la BA au profit du Trésor public (276 milliards de DA en 2015 et 280 milliards de DA en 2016), ainsi que les fonds recouvrés dans l'opération de l'Emprunt obligataire de la croissance économique (580 milliards de DA), outre un prêt de 105 milliards de DA, contracté auprès de la Banque africaine de développement (BAD).

S'agissant du montant des fonds mobilisés par le mécanisme du financement non conventionnel, Tadinit a indiqué que le montant précis «n'a pas encore été fixé», avant de relever que le Premier ministre a enjoint aux walis de procéder au niveau local à une évaluation de tout ce qui doit être financé à court terme, ce qui permettrait, selon lui, de «définir le montant réel des besoins».

Quant aux acomptes versés aux Trésor public par la Banque d'Algérie, (276 milliards de DA en 2015 et 280 milliards de DA en 2016), il a affirmé qu'ils ont été remboursés par le Trésor public à la Banque d'Algérie dans les délais prévus.

H. A.



5 OCTOBRE 1988

Une date, un bouleversement

L'ALGÉRIE commémore le vingt-neuvième anniversaire du 5 octobre 1988, marqué par de violentes émeutes qui ont coûté au pays plusieurs centaines de morts.

« Personne ne devra oublier cette date écrite désormais dans les manuels d'histoire de l'Algérie «, estime un universitaire. Il faut dire que lors de cette journée, Alger et les principales villes du pays on été secouées par des manifestations « spontanées « dans les rues.

« De multiples motifs avaient poussé les citoyens de sortir ; il était question, selon eux, de réclamer leurs droits qu'ils estimaient ''bafoués''», raconte Dahmane, un quinquagénaire, qui dit avoir répondu à l'''appel''dans la nuit du 4 au 5 octobre 1988.

« Nous sommes sortis ce jour-là, parce que nous croyions qu'il y avait une répression féroce contre le peuple ; en tout cas nous aspirions à un changement», déclare cet homme qui résidait à l'époque à Bab-el-Oued. « A l'époque j'avais 20 ans, et comme j'étais chômeur et qu'aucun horizon ne s'offrait à moi, je n'ai nullement hésité à rejoindre les manifestants «, enchaîne tristement notre interlocuteur qui dit regretter « les innombrables incendies qui ont touché les souks el fellah et les entreprises d'Etat «.

Vingt-neuf ans plus tard, Hamida, 43 ans témoigne : « Je n'avais que 14 ans à l'époque, mais ce qui m'avait choqué c'était de voir les chars partout dans les rues d'Alger. C'était la première fois que je voyais l'armée en vrai. C'était même inquiétant et angoissant pou moi.»

Quant à Ali, un retraité, nous évoque « une époque où le peuple subissait quelques injustices, notamment le chômage, qui touchait les cadres universitaires, également la corruption et surtout la bureaucratie «. L'explosion populaire du 5 octobre 1988 était la conséquence de la situation socio-économique du pays, dont la pénurie de nombreux produits alimentaires de base, la flambée des prix des produits de large consommation, ou encore les coupures d'eau.

Il faut rappeler que le soulèvement de la population dans plusieurs villes du pays s'est soldé, hélas, par des actes de destruction d'édifice publics. Les émeutiers s'attaquaient aux symboles de l'Etat et du parti unique, aux APC, aux bureaux de poste et de commissariats de police. Les demeures des officiels n'ont pas été également épargnées. L'ordre fut rétabli le 10 octobre au prix de 500 à 600 morts, de 3 500 arrestations et des dégâts évalués à des millions de dollars. Le 5 octobre 1988 a débouché sur l'instauration du multipartisme et l'ouverture du champ médiatique.

A. S.

6e SALON INTERNATIONAL DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE À LA SAFEX

Réalisation d'unités de production avec transmission du savoir faire

CLOTURÉE ce jeudi, la sixiéme édition du Salon international pour l'industrie pharmaceutique en Afrique du Nord s'est déroulé durant trois jours au Palais des expositions des Pins maritimes, Safex. Cette édition se caractérise par son ampleur et la qualité des participants. Son ampleur se justifie par la présence de près de deux cents exposants algériens et étrangers dont la Chine, l'Australie, l'Allemagne, l'inde, la France, l'Espagne, la Suisse, l'Autriche, l'Espagne, l'Italie. la Tunisie. La plupart des firmes proposent la réalisations de projets d'investissement dans les unités de production pharmaceutiques avec, une fois achevée, la transmission du savoir-faire.et cela, dans les technologies d'avant-garde et du futur. C'est le cas par exemple de la firme JAK Jakob, installée en Suisse. Cette firme vient de réaliser en Australie un complexe phamaceutique unique dans son genre, qui consiste a traiter un dérivé du sang, le plasma, a des fins thérapeutiques. Le produit fini, recherché et demandé partout dans le monde, possède une forte valeur ajoutée. '' Nous serions heureux de pouvoir réaliser une telle unité en Algérie qui en a les capacités et le rayonnement avec sa position stratégique dans le Maghreb et la Méditerranée'', souligne Ilyes Chniti, ingénieur expert dans l'automation, actuellement responsable du développement commercial auprés de JAC Jacob. Cette firme suisse, leader en technique de procédés planifie et construit des installations de procédés ainsi que des solutions d'automatisation complexe pour les industries alimentaires, pharmaceutiques et biotechnologiques. D'autres firmes, notamment celles de, proposent de réaliser toute unité de production pharmaceutiques sur tout terrain et assurent d'un accompagnement a la fois administratif et technique en garantissant la rentabilité présente et future. Le géant allemand de la chimie, BASF est présent en force avec un stand imposant. BASF donne à ce salon un caractére maghrébin en se faisant représenter à Alger par une collaboratrice venue du Maroc.
Cette 6e édition brille par sa bonne organisation et surtout par ses larges espaces ainsi que par son élégance et son confort matérialisé par la pose d'une immense moquette bleu turqoise.

K. C.

VISITE DU MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU À MÉDÉA

Coup d'envoi du projet de renforcement de l'AEP

En visite dans la wilaya de Médéa, Hocine Necib, ministre des Ressources en eau, a procédé avant-hier à la mise en service du projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville de Médéa et des communes environnantes à partir de la déviation du système Ghrib-Berrouaghia, au niveau de la station de pompage.



Désormais, l'agglomération de Médéa et 4 autres communes limitrophes seront approvisionnées d'une manière régulière et quotidienne à raison de 12 000 m3 par jour, volume de distribution qui sera doublé d'ici l'année prochaine et relevé à 60 000 m3.
Le ministre s'est rendu d'abord au site de réalisation du barrage de Béni-Slimane d'une capacité de 6,9 millions de m3 dont l'achèvement est prévu vers la fin de l'année et la mise en eau vers la fin du mois de novembre 2017.
L'ouvrage permettra l'irrigation d'un périmètre agricole d'une superficie de 2 00 ha dans un premier temps, alors que la superficie irriguée sera augmentée de 600 ha afin d'élargir les superficies céréalières et arboricoles de la zone de Béni-Slimane, qui est destinée à devenir une réplique de la Mitidja.
Concernant l'alimentation en eau potable de la wilaya, le ministre indiquera qu'il faut mobiliser en amont et améliorer la gestion des réseaux du service public de l'eau potable. Il faut impérativement mettre à niveau le réseau et réaliser l'interconnexion des systèmes d'approvisionnement de la wilaya à partir du barrage de Koudiet Acerdoune, le captage du champ hydraulique de Birine(Djelfa) et du barrage Ghrib(Aïn Defla), dira le ministre.
Au niveau de la station de traitement des eaux usées de Oued Lahrèche à Médéa, le ministre a insisté auprès de ses interlocuteurs du secteur sur l'utilisation des boues tirées de la station qui, dira-t-il, sont hautement fertilisantes et biologiques, sans pollution pour les sols et les nappes, raison pour laquelle elles convoitées dans les pays développés. A ce propos, il convient d'envisager leur valorisation dans le cadre de l'investissement, sachant que les boues sont d'un grand intérêt pour le secteur de l'agriculture, dira encore le ministre.
La gestion des réseaux d'AEP par l'ADE couvre aujourd'hui 48 sur les 64 communes que compte la wilaya; il est devenu impératif d'intégrer les agglomérations dont les réseaux sont gérés par les communes à la gestion par l'ADE, demandera le ministre.
Ainsi, l'interconnexion des systèmes est l'alternative pour assurer l'approvisionnement des populations et de parer à tout aléa pouvant survenir sur l'un des systèmes afin de sécuriser l'alimentation normale des villes et agglomérations de la wilaya.

N. B.

AFFIRMANT QUE LES PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES VONT BAISSER D'ICI À LA FIN DU MOIS

Boulenouar explique les raisons de cette flambée

LES PRIX des fruits et légumes ont connu une flambée ces dernières semaines. Les ménages se trouvent dans l'obligation de se priver de certains d'entre eux, et ce en attendant une éventuelle baisse.
Lors d'une virée aux marchés de la capitale, nous avons constaté une forte augmentation des prix, notamment ceux des fruits et légumes qui étaient il y a quelques jours à la portée des petites bourses. Les légumes sont cédés à des prix inabordables, notamment la tomate qui était vendue à 30 ou 40 DA et qui est proposée aujourd'hui à 200 DA, la pomme de terre à 80 DA et la courgette à 100 da. Interrogé sur cette hausse des prix, Mustapha, vendeur de fruits et légumes, nous a fait savoir que «cela est dû au manque de saisonniers sur les terres agricoles. C'est ce qui a fait qu'il y ait une production réduite, d'où une pénurie de certains produits agricoles», nous a expliqué notre interlocuteur.
Contacté par nos soins, El-Hadj Tahar Boulenouar, président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), a fait savoir qu'il y a deux périodes dans l'année où l'offre des produits agricoles est réduite. La première période se situe aux mois de mars et avril, lorsque la récolte de la saison d'hiver arrive à sa fin, la seconde période se situe au mois de septembre et début octobre, laquelle est marqué par la fin de la saison d'été et où la récolte arrive également à sa fin. «Pendant ces deux périodes de l'année, la production est limitée, ce qui rend l'offre insuffisante par rapport à la demande. C'est la raison pour laquelle l'augmentation des prix se fait sévèrement sentir pendant ces deux périodes», a-t-il expliqué.
Cependant, le président de l'ANCA se veut rassurant en affirmant que les prix des fruits et légumes vont baisser d'ici la fin octobre. Tahar Boulenouar attire cependant l'attention sur le manque de développement dans le secteur agricole, notamment concernant la production des serres.
«Même si nous enregistrons un manque dans la production naturelle, nous pouvons compter sur la production des serres, ce qui rendra l'offre disponible», a-t-il conclu.

Amel Saïdi

POUR RÉDUIRE LES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES ET D'INTRANTS

Un schéma de production de semences de pommes de terre élaboré

UN SCHÉMA national de production de semences de pommes de terre a été présenté hier au ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, par les cadres de son département, a indiqué un communiqué du ministère. La mise en œuvre de ce schéma permettra à l'Algérie de réduire progressivement l'importation de semences. Lors de cette réunion qui a regroupé tous les acteurs activant dans la filière de production de semences de pommes de terre, notamment les responsables d'établissements et de fermes pilotes spécialisés dans la production de pommes de terre de semence, le ministre a estimé nécessaire de sécuriser la production nationale de la pomme de terre à travers la disponibilité des semences produites localement. Dans ce cadre, il a souligné la nécessité d'impliquer tous les acteurs de cette filière, particulièrement les établissements producteurs qui devraient prendre le relais pour la concrétisation de ce programme. Le ministre a, par ailleurs, invité les intervenants à s'intégrer dans ce schéma afin de booster la production locale de tubercules de semence et d'en réduire ainsi les importations. «Nous ne pouvons pas être toujours dépendants des importations. Nous disposons de moyens et des capacités qui nous permettent de produire notre propre semence», a-t-il insisté. Durant la campagne 2016-2017, l'Algérie est parvenue à réduire ses importation en semences de pommes de terre de 45 ce qui a permis à l'Etat d'économiser 15 millions de dollars. Les besoins du marché local en cette semence sont estimés à 110 000 tonnes.

Z. M.

RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2017/2018

Près de 10 000 nouveaux étudiants à l'USTHB



9 711 nouveaux inscrits sur un total de 10 287 places pédagogiques ont entamé leur année universitaire à l'USTHB (Université des sciences et des technologies Houari-Boumédiene).

C'est ce qui a été annoncé par le recteur de l'USTHB, Mohamed Saïdi, lors d'un point de presse hier au siège du rectorat. Ce chiffre trouve son explication dans le taux de réussite élevé des séries sciences expérimentales, mathématiques et techniques du baccalauréat, en particulier dans la wilaya d'Alger», a déclaré aussi le recteur. Evoquant la rentrée universitaire 2017/2018, Mohamed Saidi dira que cet «événement a été un succès total», grâce à la mobilisation du personnel. Il n'a pas manqué non plus de noter le déploiement de tous les moyens matériels dont dispose l'établissement.

«La gestion a été totalement numérisée», a-t-il ajouté. Il a indiqué que les inscriptions et la délivrance des cartes d'étudiant ont été effectuées en ligne.

«La rentrée a eu lieu le 12 Septembre d'une manière ''timide'' du côté , en lieucontrairement aux personnels administratif et pédagogique qui ont pris leurs postes respectivement le 31 août et le 3 septembre «, a-t-il précisé. Mohamed Saïdi a poursuivi : «Outre la rentrée classique, l'USTHB, dès l'entame de l'année universitaire, a vu le lancement des activités scientifiques entre autres ''les Journées nationales sur les sciences de l'eau (JONASE 2017)'', et le ''Séminaire international en génie pharmaceutique sur la technologie des poudres pharmaceutiques (SEHA2017)''».

Cette année universitaire s'annonce prometteuse sur les plans pédagogique et socio-économiques, d'autant plus que sur le plan pédagogique, l'USTHB se voit renforcée, cette année, d'un effectif de 82 enseignants supplémentaires sur les 1 914 permanents. Il est question de renforcer l'encadrement de l'étudiant.

Sur le plan socio-économique et dans le but d'enrichir les relations de l'USTHB avec les entreprises susceptibles d'employer les étudiants ayant terminé leur cursus, l'université a entrepris des réunions de travail avec ses partenaires pour la préparation de nouvelles conventions pour les débouchés des diplômés. Les entreprises concernées sont versées dans la téléphonie, l'énergie, l'eau…

La promotion des activités sportives et culturelles est programmée, ainsi 1 800 places de stationnement de véhicules réservées aux étudiants. Toutefois, le recteur a tenu à souligner «le manque en infrastructures», non sans assurer que dans ce sens, «un programme de développement prévoit la construction de nouveaux bâtiments destinés à la pédagogie».

Lilia Aït Akli

DES CHERCHEURS UNIVERSITAIRES ALGÉRIENS DÉVOILENT LES RÉALITÉS DE FONCTIONNEMENT DE L'ENTREPRISE ALGÉRIENNE

Les conseils d'administration gérés par des responsables très âgés et sans motivation

DES CENTAINES d'entreprises publiques algériennes n'ont pas réussi à se développer alors qu'elles ont été de tout temps soutenues par le Trésor public dans le cadre de leur restructuration. Mais il s'avère que ces entreprises n'arrivent toujours pas à être rentables. Et l'une des raisons évoquées dans une enquête menée par deux chercheurs universitaires algériens, en l'occurrence Lamia Aziez et Ahmed Koudri, serait l'âge avancé des managers qui dirigent ces entreprises publiques.

Les chercheurs universitaires ont justement consacré l'essentiel de leur étude, notamment sur le fonctionnement des conseils d'administration des entreprises publiques algériennes. Selon cette enquête menée par Lamia Aziez et Ahmed Koudri, sous la responsabilité du Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD), «la composition des conseils d'administration des entreprises révèle que 5,34% des administrateurs ont moins de quarante ans». La même étude montre que l'âge des administrateurs se situe entre «40 et 60 ans et représentent 74,81% des administrateurs». Pis encore, le taux des responsables administrateurs qui ont plus de 70 ans est de 19,85%.

Cette enquête ne laisse aucun doute quant à une réelle et désolante gestion des entreprises publiques confiée à des personnes très âgées, dont la vision de la gestion est dépassée par rapport à l'environnement actuel, alors que de jeunes compétences sont souvent écartées sachant. qu'aujourd'hui, l'entreprise algérienne est orientée vers la modernisation de son mode de gestion et l'émergence de nouvelles compétences qui peuvent s'ouvrir à d'autres horizons. C'est d'ailleurs ce qui ressort de l'enquête, qui souligne dans un paragraphe très critique, que «la diversité d'âge du conseil d'administration facilite les capacités cognitives et d'apprentissage du conseil, et l'aide à développer des idées nouvelles et innovantes».

Ceci explique cela dans un contexte de développement de l'entreprise. En effet, le conseil d'administration doit trancher sur des décisions, mais en l'absence de motivation, due souvent au facteur âge, l'avancée de l'entreprise est bloquée.

C'est pourquoi les chercheurs universitaires estiment, dans cette étude, que «le conseil d'administration dénote une homogénéité certaine du conseil d'administration préjudiciable en termes d'innovation», bien que l'enquête du CREAD fasse remarquer que «la diversité d'âge entraîne a priori une répartition des tâches et des rôles : les plus âgés apportent l'expérience, l'âge intermédiaire est en charge des principales responsabilités exécutives et le plus jeune des membres développe des connaissances des affaires et les activités de l'entreprise».

Il ressort que la majorité des conseils d'administration des entreprises publiques sont gérées par des personnes âgées et, dans bien des cas, ce sont des responsables qui cumulent les postes car membres dans plusieurs conseils. Ils touchent en effet des jetons d'au moins cent mille dinars pour chaque réunion en plus des avantages.

A. Timizar

LUTTE ANTITERRORISTE

Une casemate de terroristes détruite à Boumerdès

UNE CASEMATE de terroristes contenant divers objets a été détruite mardi à Boumerdès par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de ratissage, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, le 3 octobre 2017 à Boumerdès (1re RM), une casemate de terroristes contenant divers objets», a précisé la même source.

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, «des détachements de l'ANP ont intercepté à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6e RM, quatre contrebandiers et saisi un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un camion, un véhicule tout-terrain, 8 000 litres de carburant, six groupes électrogènes et six marteaux-piqueurs», ajoute le communiqué du MDN.

Dans le même contexte, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale, en coordination avec les services de Douanes, ont arrêté cinq narcotrafiquants et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à 362 kilogrammes à Nâama (2e RM) et Ghardaïa (4e RM), tandis que 1 104 unités de différentes boissons ont été saisies à Tlemcen (2e RM), selon le communiqué du MDN.

En outre, des détachements de l'ANP et des gardes-frontières ont appréhendés à Aïn Témouchent, Tlemcen et Ouargla, 61 immigrants clandestins de différentes nationalités, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de huit personnes à Annaba (5e RM), ajoute la même source.

S. N.

AÉROPORT DE CONSTANTINE

Plus de 1,5 kg d'or et 1 kg d'argent saisis

PLUS de 1,5 kg d'or et 1 kg d'argent ont été saisis au courant de cette semaine à l'aéroport Mohamed-Boudiaf de Constantine par les services des Douanes algériennes, a-t-on appris auprès de responsables de ce corps constitué.

La prise a eu lieu lors de contrôles effectués sur des voyageurs de deux vols distincts en provenance de Turquie, a-t-on souligné de même source, détaillant que l'or a été détecté chez une étrangère qui s'apprêtait à rentrer en Algérie en possession de cette marchandise non déclarée, alors que l'argent a été trouvé dans les bagages d'un Algérien.

La valeur marchande des quantités saisies a été évaluée à plus de 7,5 millions de dinars, selon les informations recueillies auprès des services des Douanes. Une enquête a été diligentée par les services concernés pour déterminer l'étendue de ce trafic et s'assurer s'il s'agit d'actes isolés ou à ramifications.

R. N.

TEL AVIV AVOUE :

«Assad sort victorieux du conflit le plus sanglant depuis la 2e guerre mondiale»

Bachar al-Assad a presque gagné la guerre, la plus meurtrière depuis la Seconde Guerre mondiale, a déclaré le ministre israélien de la Défense, Avigdor Lieberman, dans un entretien accordé au portail d'information Walla.



Comme l'a signalé Avigdor Lieberman, ministre israélien de la Défense, au site d'information Walla, le président syrien est à deux doigts de la victoire. Il a en outre appelé les États-Unis à être plus présents sur le théâtre syrien. «Depuis la Seconde Guerre mondiale, je ne me souviens pas d'une guerre aussi sanglante et brutale. Malgré tout, Assad en sort victorieux. Je vois qu'il y a une longue queue internationale à sa porte, y compris les pays occidentaux, des sunnites modérés. Soudainement, tout le monde souhaite se rapprocher de lui.» Il a en outre ajouté que les Israéliens éprouvent toujours plus de difficultés à gérer la situation dans l'«arène nord» et a encouragé les autorités américaines à y être plus présentes. «Nous espérons que les États-Unis seront plus actifs dans l'arène syrienne ainsi qu'au Moyen-Orient en général», a-t-il souligné. Par ailleurs l'armée gouvernementale syrienne et ses alliés ont entamé l'étape finale de la guerre contre le groupe terroriste Daech, menant des combats acharnés pour Deir ez-Zor dans le nord du pays. En effet, deux ans après le début de l'opération des forces aérospatiales russes en Syrie, plus de 89% du territoire de ce pays a été libéré de Daech et la guerre contre ce groupe terroriste est entrée dans sa phase finale. Le 5 septembre 2017, l'armée syrienne a percé le siège de Deir ez-Zor instauré depuis trois ans pour lancer, aussitôt après, l'offensive dans les banlieues est de la ville. Les forces gouvernementales ont rompu l'encerclement de la base aérienne et ont délogé les terroristes des collines stratégiques dans le sud-ouest avant d'atteindre la rive occidentale de l'Euphrate et de le franchir, obligeant les terroristes à se replier vers la frontière irakienne et resserrant l'étau sur les quartiers résidentiels de Deir ez-Zor tenus par Daech. En outre, Deir ez-Zor est un des principaux centres industriels et abritait les plus grandes usines syriennes. Cependant, selon les autorités locales, la zone industrielle a été démantelée et transférée vers la Turquie avant l'apparition de Daech, quand la ville était occupée par les combattants de la soi-disant Armée syrienne libre.

Djamel. Z et agences

RÉCONCILIATION PALESTINIENNE

Mahmoud souhaiterait d'abord désarmer la résistance

LE MINISTRE égyptien des renseignements Khaled Fawzi a officiellement informé le président palestinien de la nécessité de reporter toute discussion sur les « armes de la résistance » à Gaza, c'est ce qu'a révélé le quotidien panarabe Raii al-Yom, qui parait à Londres, cité par PalToday. Et d'ajouter : « Il est inacceptable de discuter de ce sujet avant la conclusion de l'accord de réconciliation, la tenue des élections et le règlement politique de la cause palestinienne ». Le ministre égyptien a également rappelé que la délégation de l'Autorité palestinienne a signé ces derniers jours un accord stipulant que les armes de la résistance et des brigades al-Qassam sont hors de discussions avant un règlement politique avec « Israël ». Dans ce contexte, le chef du Hamas, Ismaïl Haniyeh, a expliqué que « l'arme de la résistance est la notre, et tant que notre terre est occupée, il est du droit du peuple palestinien de détenir des armes et de combattre cette occupation », rapporte le quotidien panarabe Al Quds al-Arabi. M. Haniyeh a en outre affirmé que son mouvement est « prêt à mettre en place une stratégie avec le Fatah et toutes les autres factions palestiniennes sur la façon de gérer ces armes ». Il a toutefois indiqué qu'en ce qui concerne les armes des forces de sécurité, « elles doivent être unifiées et soumis au contrôle de l'Etat ». Le Premier ministre palestinien, Rami Hamdallah, a réuni son gouvernement mardi à Gaza pour la première fois depuis 2014, un geste censé matérialiser la réconciliation avec le Hamas après plusieurs échecs ces dernières années. Le Caire a joué un rôle d'intermédiaire pour amener les deux partenaires palestiniens à se rapprocher. Du côté de l'entité sioniste, Netanyahu dit rejeter mardi « toute réconciliation palestinienne factice », jugeant indispensable un désarmement de la branche armée du mouvement Hamas, une rupture de ses liens avec l'Iran et une reconnaissance de l'« Etat d'Israël ». « A ceux qui cherchent une telle réconciliation, nous disons très simplement: reconnaissez l'Etat d'Israël, démantelez la branche armée du Hamas, coupez les liens avec l'Iran qui appelle à notre destruction », a indiqué Netanyahu dans un communiqué, cité par l'AFP.

R. I.

150 ARRESTATIONS EN ARABIE SAOUDITE

Prélude d'une imminente accession au trône de Ben Salman ?

L'ARABIE SAOUDITE a élargi sa récente campagne d'arrestations pour y inclure des personnalités du système judiciaire, du milieu universitaire et des fonctionnaires publics, a rapporté la chaine satellitaire iranienne alAlam. La campagne d'arrestations a visé des militants, des académiciens, des analystes politiques et économiques, des écrivains et même des poètes. Soit au total, 150 détenus: tous arrêtés sans que les autorités saoudiennes ne les accusent de charges officielles. Selon le quotidien financé par le Qatar, al Arabi aljadid, certains d'entre eux ont été transférés à la prison centrale de Riyad alors que d'autres vers la prison Haer, située dans le centre-ville de Riyad. D'aucuns ont été enfermés dans des appartements ou emmenés vers des lieux inconnus qui appartiennent à l'Etat et qui sont soumis directement au pouvoir du prince héritier Mohammed ben Salman. Selon des observateurs politiques, la véritable accusation dont fait l'objet ces détenus est leur refus de soutenir l'embargo contre le Qatar et de participer à la campagne médiatique contre



cet émirat. Sans compter que certains s'opposent à la politique de réformes de Ben Salman. Le site Global Research explique que « les récentes mesures de répression s'inscrivent essentiellement dans le cadre de la préparation à l'arrivée au pouvoir de Ben Salaman aussitôt l'annonce faite par le roi de son abdication ». Bref, il s'agit d'empêcher toute tentative de révolte ou d'opposition contre l'ascension imminente de Ben Salman au trône. Le site confirme que cette campagne d'arrestations est différente des campagnes antérieures, car elle comprend diverses personnalités, notamment des dignitaires religieux, des journalistes et même des princes. Toujours selon Global Research, les accusations de Riyad contre le Qatar et l'Iran, selon lesquelles ils complotent pour changer le régime, ne sont qu'une tentative pour détourner l'attention des préoccupations réelles. Car, au fond ceux qui sont réellement concernés par toute tension dans le pays, ce ne sont ni l'Iran ni le Qatar, mais plutôt les USA.

R. I.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Dr Tahar Moulay Saida

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°04/2017

Relatif au projet d'acquisition d'équipements scientifiques pour le renforcement des travaux pratiques (tranche 2016) en six lots séparés :
Lot n° 01 :Laboratoire d'électronique de base
Lot n° 02 :Laboratoire de réseaux électriques et protection
Lot n° 03 :Laboratoire d'assainissement
Lot n° 04 :Laboratoire des ondes et vibration
Lot n° 05 :Laboratoire d'électricité
Lot n° 06 :Informatique pour la pédagogie

Référence d'identification fiscale (N.I.F) : 098620013920427

L'université Dr Tahar Moulay de Saida lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales ayant pour objet l'acquisition d'équipements scientifiques pour le renforcement des travaux pratiques (tranche 2016) en six lots séparés :

Lot n° 01 :Laboratoire d'électronique de base
Lot n° 02 :Laboratoire de réseaux électriques et protection
Lot n° 03 :Laboratoire d'assainissement
Lot n° 04 :Laboratoire des ondes et vibration
Lot n° 05 :Laboratoire d'électricité
Lot n° 06 :Informatique pour la pédagogie

Les entreprises intéressées et qualifiées sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de la **SOUS** direction des finances et de la comptabilité. Service de contrôle de gestion et **marchés** publics. - Contre paiement de : 1.000,00 DA pour le cahier des charges. Les offres **doivent** comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination et l'adresse, la référence et l'objet d'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » - avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°/..... et l'objet de l'appel d'offre.

Condition d'éligibilité :

Pour que les soumissionnaires soient éligibles à participer à cet avis d'appel d'offre, ils doivent satisfaire aux conditions suivantes :

Seules les entreprises possédant au registre de commerce comportant le code relevant de la nature de l'équipement à acquérir et avoir réalisé au moins un (01) projet similaire à l'objet de la consultation, le soumissionnaire doit présenter au moins une(01) attestation de bonne exécution.

Les offres doivent comporter un **dossier de candidature**, une **offre technique** et une **offre financière**.

1-Dossier de candidature :

1-La déclaration de candidature (dûment remplie, signée, cachetée et datée (1 jeu modèle).
2-La déclaration de probité (dûment remplie, signée, cachetée et datée(1 jeu modèle)
3-Relevé de renseignements sur le soumissionnaire (dûment remplie, signée, cachetée et datée(1 jeu modèle).
4-Habilitation de pouvoir (dûment remplie, signée, cachetée et datée(1 jeu modèle)
5-Attestation de visite (dûment remplie, signée, cachetée et datée(1 jeu modèle).
6-Copie du (des) pour les sociétés.
7-Certification bancaire

Immatriculation au moins à jour CNAS en cours de validité au jour d'ouverture des plis.
9-La liste des références professionnelles appuyée par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics.
10-Les chiffres relatifs des exercices (2013-2014-2015) visés par les services des impôts (qui de jugement permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires).

a)Capacités professionnelles agréments et certificats de qualité le cas échéant.
b)Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans financiers des trois dernières années (2013-2014-2015)et les références bancaires.
c)Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

Conformément aux dispositions de l'article 05 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portantes réglementation du marché public et des conventions de service public. Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa notification, et ce, sous peine de nullité de la procédure, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

2- L'offre technique contient :

- Une déclaration à soumissionner ;

Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 10 du décret présidentiel précité .

Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention **manuscrite** « lu et accepté »

3- L'offre financière contient :

1- La lettre de soumission, dûment remplie, signée, cachetée et datée (1 jeu modèle).
2- Le Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U), dûment rempli, signé, cacheté et daté (1 jeu modèle).
3- Le Détail Quantitatif et Estimatif (D.Q.E), dûment rempli, signé, cacheté et daté (1 jeu modèle).

Le dossier de candidature et les offres (technique & financière) doivent être déposées au siège de la sous direction des finances et de la comptabilité, Service de contrôle de gestion et marchés publics, en trois (03) enveloppes séparées sous un pli cacheté anonyme et portant la mention suivante :

> AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
> N° 04 /2017
> Relatif l'acquisition d'équipements scientifiques pour le renforcement des travaux pratiques (tranche 2016) en six lots séparés
>
> Lot(s) N°.....
>
> « A ne pas ouvrir mise par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

REMARQUE : Toutes pièces présentées doivent être en cours de validité au jour de l'ouverture

- La durée de préparation des offres est fixée à (28) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP
- La date de dépôt des offres est fixée au vingtième (20) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP au bureau de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres de l'Université de Saida de 9H à 12h.
- L'ouverture des plis le dit au même jour en séance publique au siège de l'université de Saida à 14h, les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis.
- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 05/10/2017 / ANEP N° 31006200**



10e FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE

Bulles automnales

Carrefour important entre les deux rives de la Méditerranée et l'Afrique, le Festival international de la bande dessinée fête son dixième anniversaire, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria et à l'esplanade de Riadh El Feth jusqu'au samedi 07 octobre, sous le slogan Dix ans déjà et ça continue !

Au lendemain de son inauguration officielle, ce mardi après-midi, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, la dixième édition du Festival international de la bande dessinée-FIBDA s'annonce avec la participation d'artistes de dix-sept pays, dont la France l'invité d'honneur. Le nombre de pays de tous les continents est réduit en raison des restrictions budgétaires envers tous les festivals, établies depuis deux ans, comparé aux premières éditions qui comptent trente à quarante pays. Il n'empêche que ce festival automnal conserve toujours son aura auprès des bédéistes et de tous les passionnés du 9e art, non seulement en Algérie mais aussi dans tout le Bassin méditerranéen et en Afrique. Aussi, ce festival a-t-il permis la révélation de nombreux jeunes talents algériens et la sortie de l'anonymat d'une pléiade d'artistes africains. Lors du coup d'envoi de cette édition, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, venu souffler la dixième bougie et apprécier les stands d'exposition, que le choix du Palais de la Culture en plus de l'esplanade Riadh El Feth pour accueillir cet évènement est motivé par l'accueil d'un large public de la bande dessinée, un art « très ancré » en Algérie présenté au FIBDA Fibda qui s'impose, à ses yeux, d'année en année comme un évènement incontournable sur la scène culturelle nationale. La France représentée par de célèbres bédéistes comme Frank Margerin, Lax, Jacques Ferrandze et Francis Groux, fondateur du Festival de la bande dessinée d'Angoulême en Hexagone, l'une des plus grandes manifestations internationales dans le monde, laissera son empreinte sur cette dixième édition avec la réalisation d'un carnet de croquis par les artistes Joël Alessandra et l'Algérien l'Andalou. Un projet qui sera publié et diffusé par le Fibda et l'Institut français d'Algérie. De leur côté, deux jeunes bédéistes algériens, Nacim Bey Benyahia et Bouchra Mokhtari, s'attellent à la réalisation d'une nouvelle bande dessinée algéro-italienne avec leur homologue italien Stefano Orsetti. Titrée Carnet des trois voyageurs, cette publication commune, lancée l'an dernier, relève d'un voyage culturel de partage et de connaissance des trois jeunes auteurs. Telle est l'une des caractéristiques du FIBDA, soit l'échange et le rapprochement entre les différentes cultures.

M. Rediane

AU PROGRAMME DU JOUR

Conférence Comment aborder le féminisme à travers la BD par Carl Muller et Bocquet. 14h. Auditorium Palais de la Culture Moufdi-Zakaria.
Atelier L'arbre idyllique avec Simon Dupuis du Canada. 10h-13h. Salle Casbah, Riadh El Feth.
Atelier Computer animation workshop avec David Andrade des USA. Salle multimédia, Riadh El Feth.
Atelier Le storyboard en bande dessinée avec Richard Marazano de France. 14h-16h. Salle Casbah, Riadh El Feth.
Cosplay: Mises en scène. 15h-18h. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria.
Consulter bdalger.com

LE CONCERT DU JOUR

Fanon

LE DUO INSULA est accueilli aujourd'hui, jeudi 05 octobre, dès 19h30, à l'Institut français d'Alger pour un concert rendant hommage au penseur et écrivain Frantz Fanon. Accompagné de leur invité Marc Pujol le percussioniste, Maher Beauroy, pianiste martiniquais et Redha Benabdallah, oudiste franco-algérien, établissent une passerelle musicale entre les Antilles et le Maghreb, mais pas que… F. Fanon est leur dénominateur commun, tant il est incontournable en Martinique comme en Algérie. En tirant profit de leur expérience musicale respective, les deux amis tentent de transposer leurs idées, non sans mettre à égalité leurs sources d'inspiration musicale. Leur objectif est qu'aucune musique ne domine l'autre. Maher le pianiste s'est perfectionné dans l'improvisation jazz à Boston, à la Berklee School of Music. Redha le oudiste a évolué dans maitrise de la musique arabo-andalouse, donnant des cours au conservatoire de Roubaix en France. Il y a plus de dix ans que ces deux musiciens se sont rencontrés, sur les bancs de la faculté de musicologie, à la Sorbonne. Leur projet commun est récent. Ils se sont mis à composer et le déclic viendra avec le Biguine jazz festival en août 2015. L'accueil chaleureux du public les a incités à persévérer dans cette voie. Et voilà la naissance d'Insula pour fusionner le jazz caribéen à la musique algérienne. Bonne soirée !



R. C.

TOURNÉE

Institut français de Constantine: Samedi 07 octobre. 18h.
Institut français de Tlemcen: Dimanche 09 octobre. 18h
Hôtel Le Méridien d'Oran: Mardi 10 octobre. 18h.

SORTIR

BANDE DESSINEE
10e Festival international de la bande dessinée d'Alger-FIBDA jusqu'au samedi 07 octobre. Avec des bédéistes de 17 pays. Esplanade de Riadh El Feth, Palais de la culture Moufdi-Zakaria. Avec la France en invité d'honneur. Projection de films: Valerian et la cité des mille planètes de Luc Besson, Macadam Popcorn de Jean Pierre Pozzi.
Cycle de huit conférences. Expositions : Rétrospective Uderzo in extenso ; Rétrospective El Menchar ; La French Comics Association ; Kronikas ; Atelier algéro-italien 2016 ; Travaux des concours depuis 10 ans. Ateliers pour enfants, adolescents et professionnels. Résidence de Joël Alessandra et L'Andalou pour la réalisation d'un carnet de croquis à quatre mains publiable. Carnet des trois voyageurs: écrit et dessiné par Stefano Orsetti d'Italie, Nacim Bey Benyahia et Bouchra Mokhtari d'Algérie.
Différents concours et Cosplay… Consulter bdalger.com

CONTE
Nuit du conte africain. Aujourd'hui, jeudi 05 octobre. Vendredi 06 octobre. 19h. Opéra Boualem-Bessaih d'Alger. Avec la conteuse algérienne Sihem Kennouche et cinq de ses pairs africains. Accès: 800 DA.

GOURARA
L'artiste peintre Mokrane Bouzid expose Gourara. Galerie des arts de Riadh El Feth à Alger. Du vendredi 06 au dimanche 08 octobre. 10h30-18h00. Œuvres inspirées de la vie quotidienne à Gourara, une région du Sud dont la capitale est Timimoun.

CINE-ESPANA
Cycle Zona Cine Documental. Institut Cervantès d'Alger. 18h. Chaque jeudi du 05 au 26 octobre. Socotra, la isla de los genios (2016), Brumaire (2015), Mothertongue (2016), La Tempestad, Calmada (2016).

CHORALE
Chorale Artissimo en concert caritatif. Cathédrale Notre Dame d'Afrique, Alger. Vendredi 06 octobre. 14h30. Contribution: 1000 DA.

CINE-ITALIA
Films italiens: sélection de longs métrages (2005-2009) primés à la 74e Mostra de cinéma de Venise. Institut culturel italien, Alger. 18h. Le lundi 09 octobre. Entrée libre.

ISSIAKHEM
Conférence Issiakhem, l'homme, l'artiste par Djamila Kabla Issiakhem. Samedi 14 octobre. 14h. Dar Essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels, Casbah d'Alger.

LUMIERE
Exposition photos Les êtres de lumière de Chafia Loudjici jusqu'au vendredi 20 octobre. Vivarium à Hydra-Alger. Vernissage à 16h.

PATRIMOINE
Conférence Terrorisme international et destruction du patrimoine culturel par Oussama Ifrah, doctorant et enseignant en sciences politiques et relations internationales. Samedi 21 octobre. 14h. Dar Essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels, Casbah d'Alger.

PEINTURE
Exposition Identité de l'artiste peintre Dounia Hedid jusqu'au mardi 31 octobre. Sofitel Algiers Hamma Garden. Scènes de la vie traditionnelle.

Cancer : quelles sont les dernières avancées notables ?

Plusieurs dizaines de résultats d'études cliniques entre autres ont été présentés lors de l'ASCO 2017, plus grand congrès de cancérologie au monde.



Des dizaines d'études ont été présentées lors de l'American Society of Clinical Oncology (ASCO); à Chicago. Nombre d'entre elles portaient sur des essais cliniques de traitements et combinaisons de molécules, visant souvent à augmenter la durée de survie des patients atteints d'un cancer à un stade avancé, voire à atteindre une rémission. D'autres études présentaient des avancées sur la prise en charge de la maladie.
Revue de détail d'importantes innovations et avancées contre le cancer présentées lors de ce congrès réunissant 30.000 participants, en majorité des cancérologues.

DES RÉMISSIONS DANS LES CANCERS DU SANG GRÂCE AUX CAR-T

Grâce aux CAR-T, une méthode basée sur l'ingénierie du génome, 33 patients sur 35 atteints d'un myélome multiple ont connu une rémission (amélioration temporaire de l'état patient), selon cette étude menée par Wanhong Zhao, hématologue et professeur à l'université de Xi'an, en Chine. Les premiers effets bénéfiques étaient mesurés au bout de dix jours chez les patients. Les CAR-T sont des lymphocytes T modifiés par l'ingénierie du génome (suppression de gènes et ajout de nouveaux gènes), et réinjectés dans le corps du patient. Ces cellules qui s'attaquent à la tumeur sont transformées de façon à mieux cibler les cellules cancéreuses en reconnaissant leur antigène tumoral.
Les résultats semblent impressionnants, mais il faut raison garder. Les patients ont reçu des injections de cellules CAR-T pendant deux mois, et ont été suivis un peu plus de quatre mois. Pour savoir si la rémission est complète (lorsqu'on ne décèle plus de cellules cancéreuses dans l'organisme), il faudra attendre quelques mois, voire des années supplémentaires.

PLUS FORTE SURVIE DES PATIENTS TOUCHÉS PAR UN CANCER DE LA PROSTATE AVANCÉ

Présentée en séance plénière, dimanche 4 juin, une session qui met en avant des avancées majeures, l'essai Lattitude montre que l'abiratérone, une molécule du laboratoire Janssen (filiale de Johnson & Johnson) associée à l'hormonothérapie diminue de 38% le risque de décès dû à un cancer de la prostate après deux ans et demi de suivi, comparé à l'hormonothérapie seule. Cette étude de phase III, menée par Karim Fizazi, cancérologue de l'hôpital Gustave Roussy, à Villejuif, concernait 1.200 patients. Ces derniers venaient d'être diagnostiqués d'un cancer de la prostate en phase métastatique (le cancer se développe à une autre partie du corps), et n'avaient bénéficié d'aucun traitement auparavant. D'après Nicolas Mottet, urologue présent à l'ASCO 2017, c'est une avancée importante, mais «le traitement prolonge la survie des patients, nous n'en sommes pas à une guérison».
Avec ces résultats, Janssen pourrait concurrencer fortement le Xtandi, produit pharmaceutique de Pfizer et blockbuster, prescrit également les cancers de la prostate à un stade avancé.

UNE NOUVELLE MOLÉCULE CIBLANT UN DÉFAUT GÉNÉTIQUE

La biotech américaine Loxo Oncology a présenté les résultats du larotrectinib, une molécule qui s'attaque à une anomalie génétique qui fait proliférer les cellules cancéreuses. Les trois quarts des malades (ils étaient au nombre de 55), des enfants et des adultes, atteints de 17 différents types de cancers avancés, ont répondu favorablement à cette thérapie de la biotech, avec une diminution de leur tumeur. 12% étaient même en rémission complète. La biotech américaine soumettra son traitement dans les mois prochains à la FDA (Agence américaine des médicaments).Ce nouveau traitement montre la progression de la médecine personnalisée, donnant la possibilité de traiter chaque patient de façon individualisée en fonction des spécificités génétiques et biologiques de sa tumeur.

LES FEMMES AYANT EU UN CANCER DU SEIN PEUVENT AVOIR DES ENFANTS SANS RISQUE

Des scientifiques et médecins s'inquiètent régulièrement du risque accru pour une femme ayant contracté un cancer du sein d'en redévelopper un après avoir eu un enfant, en raison des bouleversements hormonaux en découlant. Mais une étude menée sur 1.207 femmes suivi dix ans après leur maladie -elles étaient diagnostiquées d'un cancer non-métastatique- tend à contredire cette théorie et à rassurer les survivantes d'un cancer du sein. 333 patientes de l'étude sont tombées enceintes. Elles n'ont fait face à une réactivation de la maladie plus récurrente que celles qui n'ont pas eu d'enfant, conclut l'étude menée par l'oncologue italien Matteo Lambertini.

LA E-SANTÉ PLUS EFFICACE QUE DES NOUVEAUX ANTICANCÉREUX

Suivre en temps réel, grâce à des solutions de e-santé, les effets secondaires d'une chimiothérapie chez un patient permet de mieux les maîtriser. Ce qui lui ferait gagner autour de cinq mois de survie supplémentaires, selon une étude présentée par Ethan Basch, un oncologue américain. Présentée lors de la séance plénière, elle a inclus 766 patients: 325 bénéficiaient d'un suivi classique, 441 ont eu recours à un suivi régulier grâce à la santé numérique. Ces derniers utilisaient la plateforme «Symptom Tracking and Reporting» (STAR) et transmettaient en temps réel aux médecins et infirmières de l'évolution de leurs symptômes, permettant aux professionnels de santé de les analyser et de mieux y répondre. Les patients, avec l'amélioration de leur qualité de vie, pouvaient ensuite suivre deux mois de chimiothérapie supplémentaires. Cinq mois de vie supplémentaires, ce n'est pas négligeable.Six nouveaux traitements contres les tumeurs solides sur sept validés par la FDA l'année dernière ne dépassent pas les 4,5 mois de survie supplémentaires (en valeur médiane) par rapport au traitement standard, en général une chimiothérapie. In fine, les résultats de cette expérience de santé numérique pourraient, pourquoi pas, remettre en question les pratiques des professionnels de santé en cancérologie.

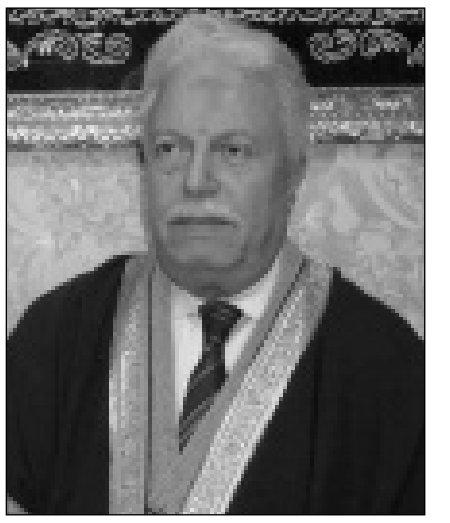
VERS DE NOUVEAUX TESTS POUR DÉTECTER LES CANCERS À DES STADES PLUS PRÉCOCES ?

C'est un résultat qui fait figure de premier pas vers de nouveaux diagnostics précoces, primordiaux pour améliorer les chances de guérir d'un cancer. Lors d'une étude menée par Pedram Razavi, oncologue au Memorial Sloan Kettering Cancer Center à New York, le sang de 124 patients atteints de cancers métastatiques (du poumon, du sein, et de la prostate, notamment) a été prélevé et comparé. Les chercheurs ont analysé dans le sang les changements génétiques de l'ADN des tumeurs. Chez 89% des patients de l'essai clinique, au moins un changement génétique était détecté.Et 73% des changements génétiques découverts dans les tumeurs étaient visibles dans les prises de sang.
Cela laisse l'arrivée sur le marché de diagnostics par prise de sang pour de nombreux types de cancers, ce qui permettrait d'éviter les biopsies, contraignantes, douloureuse et parfois impossible à réaliser.

MOINS DE SÉANCES DE CHIMIOTHÉRAPIE POUR CERTAINS CANCERS ?

Ce n'est pas forcément un grand pas pour la survie des patients, mais c'en est un pour la qualité de vie. Présentée lors de la très suivie séance plénière (plusieurs milliers de personnes présentes), une étude a démontré qu'après une intervention chirurgicale pour des cellules dans des ganglions lymphatiques dues au cancer colorectal, trois mois de chimiothérapie pour la majorité patients apportaient de meilleurs bénéfices en termes de qualité de vie, sans réduire l'efficacité du traitement. Or, il s'agit d'un des cancers ayant le plus fort taux de prévalence (1,4 million de personnes touchées par an) et il y aurait plus de 700.000 décès par an dus à ce cancer. Cette recherche a été menée par plusieurs centres de recherche, dont le Medical Research Council, National Institute for Health Research, et le National Cancer Institute. Ils ont analysé des données recueillies dans douze pays.

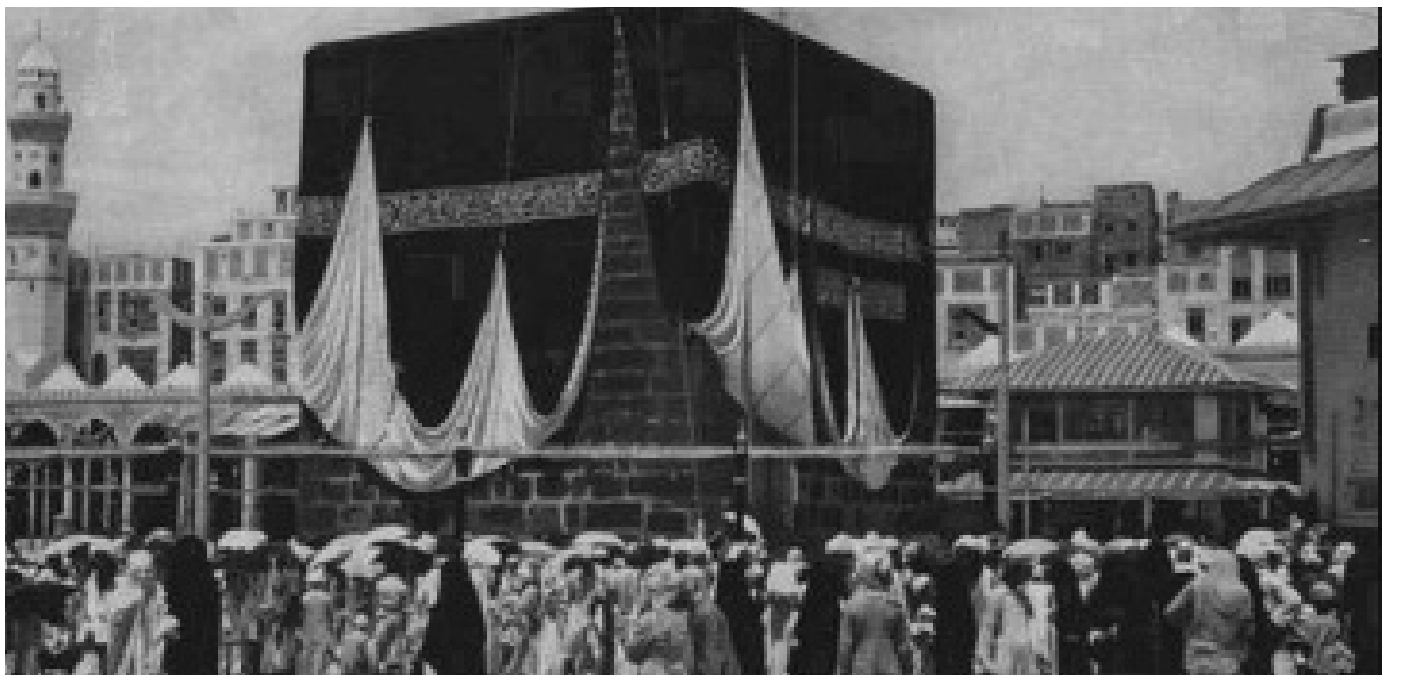
Des tenants et des aboutissants de l'émigration du prophète à Médine



Par Tahar Badaoui

La constitution de Médine, tout en préservant l'autonomie interne des tribus qui, en l'occurrence s'organisaient selon leurs traditions, les priva cependant de leurs compétences extérieures. Les parties contractant furent placées à égalité. La constitution laissa à chaque tribu la liberté de se gouverner selon ses propres lois internes. Chacune d'elles remplit d'une façon indépendante ses obligations sociales. Ainsi, l'énumération des premiers articles montre que ce n'était pas l'Etat en tant que tel, mais c'est chaque fraction qui se chargeait de verser les rançons pour racheter les prisonniers de leurs familles et de payer le prix du sang versé par l'un de ses membres. L'article 11 fait toutefois, une exception à la règle : le jeu de la solidarité intertribale intervenait en faveur des croyants démunis.

Par Cheïkh Tahar Badaoui



Si les tribus gardaient leur autonomie financière et législative, il ne leur était pas permis pour autant de nouer des alliances politiques entre elles, car cela aboutirait à briser l'unité sur laquelle s'édifiait l'Etat. Un Pouvoir central et unique, détenu par le Saint Prophète, Salut Divin Sur Lui fut institué. Son rôle politico-religieux consistait à maintenir la cohésion de la Communauté, à distribuer équitablement le butin récupéré sur l'ennemi, à renforcer la fraternité qui unissait les membres et à ordonner le bien et à interdire le mal.

Le Prophète avait la haute main sur l'administration. Il nommait celui qui le remplacerait à Médine, lorsqu'il s'absentait de la ville et partait à la tête des expéditions. Il désignait au sein des différentes tribus les collecteurs d'impôts, ceux qui inspectaient les marchés, ceux qui réceptionnaient les récoltes, ceux qui maintenaient l'ordre, il nommait les gouverneurs et les juges ... Il y avait certes concentration des décisions entre les mains d'une seule personne, oui une noble et parfaite personne qui n'agit que sur orientation divine ; mais décentralisation dans l'exécution. Une liberté d'action était par exemple laissée aux administrateurs locaux qui agissaient selon leur propre initiative, chaque fois qu'une décision à prendre consistait à résoudre un problème non prévu par le Saint Coran ou non formulé précédemment par le Prophète.

Les membres de la Communauté s'aidaient mutuellement et fraternellement, et aussitôt prirent fin l'oppression, la violence, l'injustice le recours au crime, etc. Les luttes intertribales n'eurent plus leur raison d'être. L'article 15 confère au « Chef d'Etat » le rôle d'assurer la sécurité des citoyens et de veiller à la cohésion du peuple. La minorité, qui fut assimilée à la notion de « djar » était protégée. L'aide et l'assistance mutuelle devinrent un devoir sacré, un acte cultuel des plus rétribuant et donc une obligation à charge de tous pour un et un pour tous incombant à chaque membre de la Communauté.

L'autorité centrale, en l'occurrence le Prophète, Salut Divin Sur Lui, détenait le commandement des forces armées réunies en un seul corps. Il lui appartenait de déclarer la guerre et de signer la paix.

Le Prophète désignait les chefs militaires des expéditions contre les caravanes des païens qorayshites où contre les tribus nomades réfractaires ; la participation à la guerre sainte n'étant pas alors impérative. L'envoyé de Dieu laissa toujours le soin aux membres de la cité de se porter volontaires. Cela n'empêcha nullement les musulmans dans des circonstances exceptionnelles et sur injonction du Prophète de se mettre en quarantaine, serait ce involontairement, comme ce fut le cas d'un certain Kaâb et de deux autres compagnons, d'ailleurs, tous chevaliers de Badr, lesquels ne daignèrent point rejoindre le moment venu, l'expédition armée du Prophète sur les alliés des Romains à Tabouk, et auxquels la Grâce divine accorda un pardon sans égal.

Le nombre de recrues sera de plus en plus grand, particulièrement, à partir de l'injonction de Dieu qui révéla préférer ceux qui combattent à ceux qui restent assis : « Combattez les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de sédition, et que le culte soit rendu à Dieu dans sa totalité ». (Sourate dite « Le Butin » ou dite « Al-Anfāl » Verset 39). En matière de justice, le Prophète Salut Divin Sur Lui, arbitrait les litiges. Les articles 23 à 42 définissaient à cet effet son rôle. Il est à signaler que le Messager de Dieu n'arbitrait pas les délits mineurs. Ses attributions couvraient les graves conflits à caractère social et politique qui pouvaient mettre en danger l'unité de la Communauté. Celle-ci s'en remettait aux décisions du Prophète conformément à l'énoncé du saint Coran : «Portez vos différends devant Dieu et devant le Prophète; si vous croyez en Dieu et au jour dernier, c'est mieux ainsi, c'est le meilleur arrangement » (Sourate dite « les femmes » Verset 59).

Les juifs, ayant accepté les prérogatives du Prophète et contresigné le traité, bénéficiaient des mêmes droits et de la même considération que les musulmans. La liberté de leur culte comme le stipulait l'article 25, était garantie par la Constitution. Leurs différends étaient tranchés par le Prophète, qui se conformait, à cette occasion, aux lois mosaïques. Si les juifs ne participaient pas aux expéditions militaires, leur contribution financière et matérielle, comme le spécifiait l'article 38, était néanmoins prévue.

Aucun article ne prévoyait la création d'un budget propre à l'Etat. Cependant, plusieurs Versets coraniques laissent entendre l'existence d'un tel budget alimenté par la part du butin réservé au Prophète, par les aumônes, les dons, et entre autres : ... « Si vous faites à Allah un prêt sincère, Il le multipliera pour vous et vous pardonnera. Allah, cependant Est Très Reconnaissant et Indulgent. » (Sourate dite « At-Taghaboun »ou dite « La Grande perte » Verset 17). Il y avait également les recettes de la Zakat dont une partie revenait à l'Etat. Enfin, il y avait les sacrifices consentis par les croyants en vue de renforcer les potentialités de guerre de l'armée musulmane.

A Médine, le Prophète devint le Chef suprême à la fois temporel et spirituel de la première Communauté islamique organisée, Communauté qui reçut peu à peu par la voie du Saint Coran, un statut social, juridique et politique approprié, permettant de régler les rapports des croyants entre eux et ceux du nouvel Etat musulman avec les groupements non ralliés l'Islam. C'est ainsi que la lutte sacrée pour la cause de Dieu ne tarda pas à être constituée. Par ailleurs, l'implantation de nombreuses colonies juives à Médine et dans l'arrière pays de la nouvelle métropole islamique fut à l'origine d'une prédication à l'adresse des « gens du livre », conviés à se convertir à l'Islam. Leurs savants rabbins n'avaient-ils pas hier encore, annoncé pour bientôt l'avènement d'un Prophète arabe annoncé dans leurs Ecritures ? (Deutéronome, XVIII).

L'Islam s'ouvrit ainsi sans arrière-pensée aux juifs, mais hormis quelques reconversions isolées çà et là, notamment celle du savant Abdullah Ibnou Salam, les juifs rejetèrent plus ou moins explicitement les ouvertures de l'Islam naissant, bien plus, ils ne tardèrent pas à lui livrer une guerre sans merci. L'établissement d'un Etat islamique Médine menaçait gravement à leurs yeux les privilèges qu'ils s'étaient acquis parmi la population médinoise. Par ailleurs, il convient de préciser que les signataires de ce Traité s'engagèrent tous engagés à ne point en violer les clauses, sous quelque prétexte que ce soit Ce qui ne fut pas le cas des juifs qui firent preuve de trahison. Leur violation, entre autres, de l'article 43, conduisit à l'expulsion de certaines tribus du territoire de Médine et à l'exécution des mâles d'autres tribus. Il en résulta qu'une partie de cette constitution fut abrogée. L'exclusion des juifs de la cité annonçait l'établissement d'un Etat aux assises spécifiquement islamiques.

Comment après tout cela, peut-on encore imaginer ou espérer une paix avec les juifs ? Et si paix il y a, elle ne sera qu'au prix de notre identité, de notre devenir, de notre honneur et de notre Islam.

Fêter l'évènement de l'émigration du Prophète devrait signifier pour toute la Communauté musulmane, la construction d'une stratégie multiforme, à plusieurs aspects et dans les différents secteurs de la vie, à court, moyen et long terme, mettant l'homme en général, à l'abri de l'ignorance, de la misère, de la maladie, du vice, par le développement de la recherche scientifique, la répartition équitable des richesses, l'enseignement de nos valeurs islamiques aux générations montantes, sans omettre bien entendu, de réfléchir sur le bien fondé de l'élection d'un Chef suprême des Musulmans consacrant l'unité de la Communauté entière et protégeant celle-ci de toute invasion de quelque nature qu'elle soit

Meilleurs vœux, à l'occasion de cette fête de sacrifice et de labeur, à l'ensemble de nos frères, et surtout aux damnés de la terre qui se révoltent sans repis, et ne cessent de lancer des appels, à qui veut les entendre, pour leur venir en aide et les libérer des différents jougs de la mondialisation dévorante.

Suite et fin

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Initiation à l'Islam du professeur Mohammed Hamidullah.

Illumination de la foi à travers la vie du souverain des messagers

De Cheikh Mohammed e1 Khodari Back.

Dictionnaire élémentaire de l'Islam par le professeur Tahar Gaid

La vie de Mohammed de Etienne Dinet et Hadj Slimane ben Brahim

LE SAINT CORAN et la traduction en langue française du sens de ses versets

La Présidence Générale des Directions des Recherches scientifiques Islamiques, de l'Ifta, de la Prédication et de l'Orientation Religieuse

Traduction du Saint Coran du professeur Sadok Mazigh.

Traduction du Saint Coran du professeur Mohammed Hamidullah

FIQH AS-SIRA du Professeur Mohammad Saïd Ramadhan Al-Bouti , Traduit par Harkat AbdouMOHAMMAD L'EMISSAIRE D'ALLAH du Professeur Mohammad Rida

Les Récits du glorieux Coran du professeur Muhammad Diakho

LES NOUVEAUX PORTRAITS ORIGINAUX DE LA *FAMILLE ROYALE NÉERLANDAISE*



été réalisés le 18 avril dernier pour le 50e anniversaire du roi Willem-Alexander.
Le couple royal néerlandais a trois filles: la princesse héritière Catharina-Amalia, 13 ans, la princesse Alexia, 12 ans et la princesse Ariane, 10 ans.
Erwin Olaf est un célèbre photographe néerlandais d'art. Il travaille également pour la mode et la publicité.



LA REINE MAXIMA des Pays-Bas - et ses filles Amalia, Alexia et Ariane - apparaissent dans des clichés assez inhabituels pour une monarchie, ont repéré nos confrères de Paris Match.
Point de décor champêtre ici, mais un cadrage en gros plan minimaliste réalisé par le photographe renommé Erwin Olaf. Ces portraits, publiés par la Cour néerlandaise et la reine en personne samedi, ont

KOSOVO : UN DÉBAT POLITIQUE À LA TV DÉGÉNÈRE EN BAGARRE GÉNÉRALE



AU KOSOVO, Frashër Krasniqi et Milaim Zeka sont deux rivaux politique. Invités d'un débat diffusé en direct sur la télévision locale, les deux hommes ont de farouches convictions et sont déterminés à les faire savoir au camp adverse. Engagés dans une guerre des idées et des mots depuis plusieurs minutes, le débat a soudain pris un autre tournant. En cause, une incapacité à se faire entendre et un présentateur qui ne parvient pas à réguler les ardeurs des deux politiciens. Une escalade des mots et des provocations qui atteint sont apogée lorsque l'un des deux insulte l'autre de violeur...

ALLEZ RÉGLER VOS COMPTES AILLEURS
Jets d'eau, bouteille envoyée dans la face... La scène n'est pas digne de représentants de l'état qui sortent alors de leurs gonds. Une bagarre éclate et des coups de poings sont échangés avant que la sécurité n'intervienne et que les deux hommes règlent leur compte une bonne fois pour toute, hors des plateaux de télévision.

L'ACIDE HYALURONIQUE A ÉTÉ UTILISÉ EN 1942 COMME SUBSTITUT DE BLANC D'ŒUF DANS LES PRODUITS DE BOULANGERIE !



L'acide hyaluronique est un glycosaminoglycane, une macromolécule glucidique qui se produit naturellement dans le tissu conjonctif de notre corps, c'est l'une des principales composantes de notre matrice extracellulaire.
L'acide hyaluronique joue également un rôle important dans la conservation de l'humidité de notre corps, car une seule molécule peut contenir jusqu'à 1000 fois son propre poids en eau. Cependant, au fur et à mesure que nous vieillissons, la production naturelle de notre corps d'acide hyaluronique ralentit, mais grâce à la médecine esthétique, l'acide hyaluronique peut être extrait et utilisé comme une «fontaine de jouvence» pour éviter les effets de vieillissement. Comme l'explique Dr Santini, l'acide hyaluronique peut être injecté dans le derme de la peau pour réduire l'apparence des ridules et des rides en corrigeant les imperfections cutanées et en améliorant l'hydratation de la peau.
En 1934, Karl Meyer et son collègue John Palmer ont été les premiers chercheurs à découvrir et extraire l'acide hyaluronique du corps vitré des yeux de la vache. Ils ont constaté que cet acide est composé de deux molécules de glucose, l'acide glucuronique (connu sous le nom d'acide uronique) et la N-acétylglucosamine et l'ont appelé acide hyaluronique. Ce nom provient de « hyalos », le mot grec pour hyalos pour vitreux et uronique.
Plusieurs années après cette découverte, en 1942, Ender Balazs a breveté la première application de l'acide hyaluronique en tant que substitut au blanc d'œuf dans les produits de boulangerie. La première application biomédicale de cet acide a eu lieu à la fin des années 1950, lorsqu'on l'a utilisé pour un remplacement du corps vitré (substance transparente, gélatineuse qui remplit la cavité oculaire) lors d'une chirurgie oculaire.
Pour les applications médicales, l'acide hyaluronique a été initialement extrait des cordons ombilicaux et peu de temps après, des peignes de coqs.

Le saviez-vous ?

UNE ZONE DE 130KM² "OÙ L'ON PEUT TUER EN TOUTE IMPUNITÉ"?



SELON UN PROFESSEUR de droit, il existerait dans le parc de Yellowstone (ouest des Etats-Unis) une zone de 130 km² où l'on peut tuer quelqu'un en toute impunité...
Cette hypothèse a été évoquée par le professeur de droit Brian Kalt dans "The Perfect Crime", un article de 14 pages dans lequel il décrit en détail un étrange no man's land juridique. Elle a également inspiré le polar "Zone de tir libre", de C. J. Box, sorti en 2007, rappelle le magazine Vice.

LE CAS PARTICULIER DE YELLOWSTONE
Lors d'une recherche en 2004, Brian Kalt découvre par hasard l'étonnant cas particulier du parc national de Yellowstone.
Comme tous les parcs nationaux américains, Yellowstone dépend de la justice fédérale de son État et donc du Tribunal fédéral du Wyoming. Toutefois, sa superficie déborde quelque peu sur l'Idaho et le Montana. Une exception non sans conséquences...

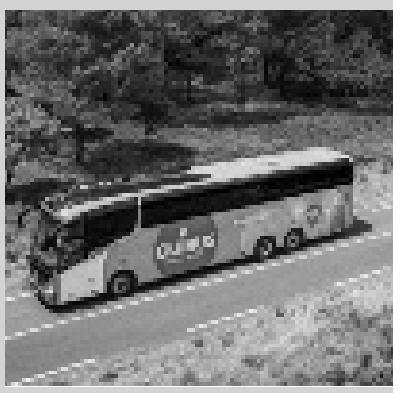
INEXTRICABLE IMBROGLIO JURIDIQUE
Car, selon la Constitution américaine, les procès criminels doivent avoir lieu dans l'État dans lequel le crime a été commis et l'accusé jouit du droit d'être jugé par un jury impartial composé de citoyens de l'État ET du district concernés. Donc, théoriquement, si quelqu'un venait à commettre un crime dans la zone inhabitée de Yellowstone, dans ses 130km² de l'Idaho, l'organisation du procès serait alors confrontée à un inextricable imbroglio juridique*. Devant l'incapacité de la cour de respecter la loi, l'accusé bénéficierait, par défaut, de l'impunité.

SOLUTION SIMPLE MAIS INACTION TOTALE
Alarmé par ce vide juridique interpellant, Brian Kalt a cherché à en informer les pouvoirs compétents. Pour réparer l'erreur, ll suffirait en effet que chaque État obtienne le droit prioritaire exceptionnel de juger le crime survenu sur son territoire. Mais, contre toute attente, personne n'a jamais pris la peine de lui répondre, précise Vice.
L'affaire avait fait grand bruit à l'époque (2005) dans la presse nationale et internationale mais la situation n'a guère changé depuis.

JUSQU'AU PREMIER MEURTRE?
* Contrairement à la portion du parc située dans l'État du Montana, faiblement mais suffisamment peuplée pour constituer un jury

AGACÉ DE S'ÊTRE PERDU, LE CHAUFFEUR DE BUS ABANDONNE SES PASSAGERS SUR LE BORD DE LA ROUTE

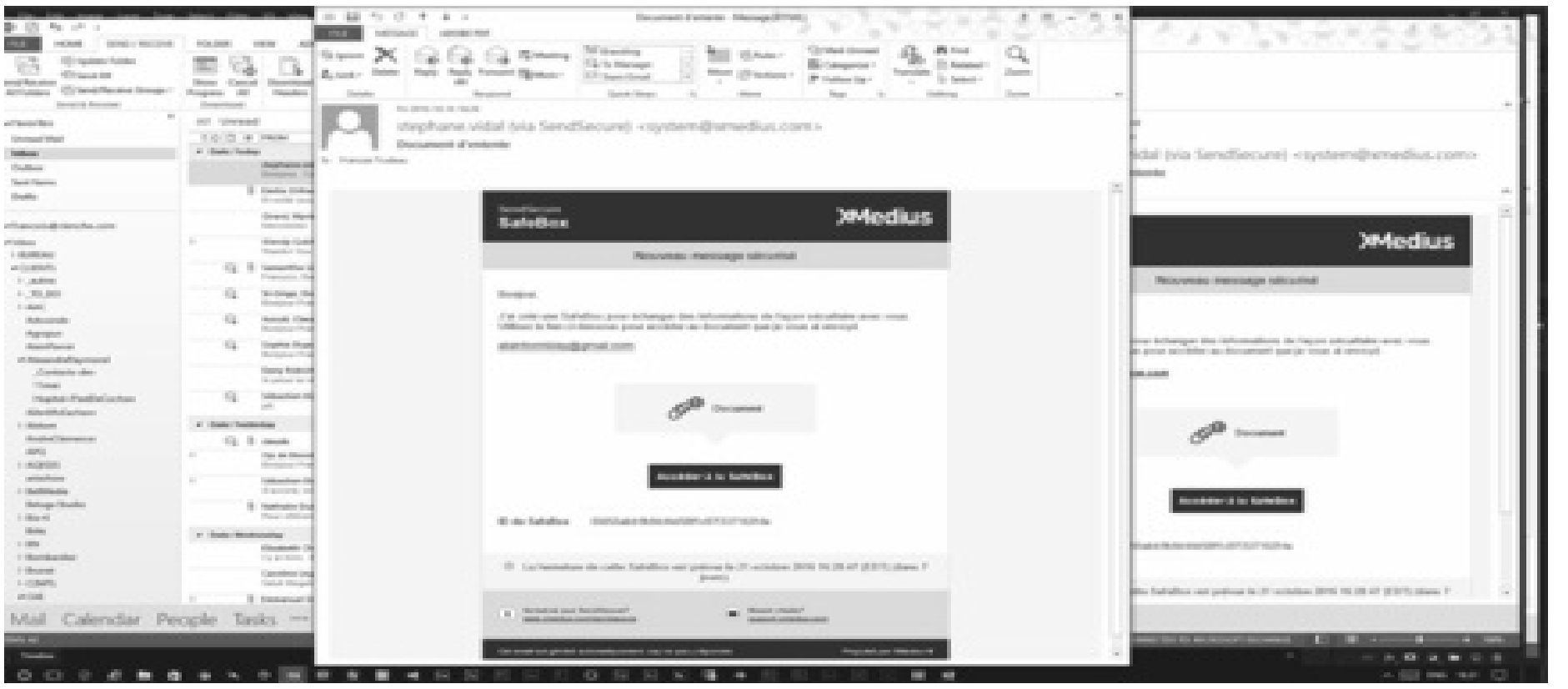
LES PASSAGERS n'en ont pas cru leurs yeux. Selon Le Courrier de l'Ouest, un chauffeur de la compagnie Ouibus a tout simplement abandonné son bus au beau milieu d'un trajet Paris-Nantes. Excédé après s'être perdu à de multiples reprises, il a été pris d'un coup de folie et a laissé les clients de Ouibus au bord de la route.



« Le capitaine a quitté le navire ! »
Vendredi dernier, en milieu de matinée, le conducteur d'un véhicule Ouibus reliant Paris à Nantes a perdu le contrôle de ses nerfs. Selon les 40 passagers, l'homme s'est perdu à plusieurs reprises dès le début du voyage, et ce malgré l'aide précieuse de son GPS. Vers 10h du matin, il a décidé d'abandonner sa mission et a stoppé son véhicule non loin de Massy, en région parisienne.
« Il a arraché sa cravate, son badge et il est parti en laissant le bus sur le bord de la route », témoigne un client. « Le capitaine a quitté le navire ! » Complètement désemparés, les passagers ont dû attendre qu'un autre chauffeur Ouibus vienne les tirer d'affaire et les amène jusqu'à Nantes... avec trois heures de retard. La compagnie de transport a promis que les billets seraient intégralement remboursés et une enquête interne a été ouverte.

5 outils pour collaborer en toute sécurité

Les outils de collaborations à distance sont légion, mais comment s'assurer que les documents échangés avec vos collaborateurs sont bien protégés ? Que ce soit pour travailler au quotidien ou réaliser des opérations particulièrement sensibles, voici cinq outils de collaboration sécurisée.

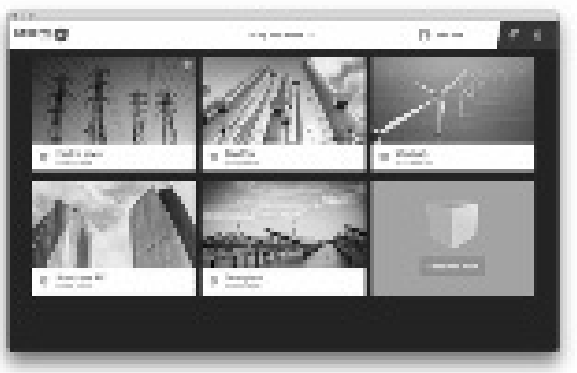


Que vous vous prépariez à racheter votre concurrent, que vous travaillez dans un domaine sensible ou simplement vous deviez faire transiter des documents en évitant les indiscrétions, les outils de collaborations traditionnels ne suffisent pas. De la data room virtuelle au simple canal d'échange sécurisé, les solutions ne manquent pas. En voici cinq exemples d'usage différents.

XMEDIUSSENDSECURE, L'ÉCHANGE SÉCURISÉ DE FICHIERS

Jusqu'ici spécialiste du fax virtuel, XMedius propose une solution d'échange de fichiers sécurisés. Cette offre s'intègre dans Microsoft Outlook (sous Windows pour l'instant), ou est disponible à partir du site Web. Elle crée un canal de communication temporaire et sécurisé entre un expéditeur et un ou plusieurs destinataires.À la réception du premier message, le destinataire doit s'authentifier par une deuxième source (SMS, message vocal, autre adresse de messagerie). Ensuite, les parties peuvent s'échanger un nombre illimité de documents (de 5 Go maximum chacun) durant tout le temps où le coffre-fort virtuel créé pour l'occasion est actif. C'est l'expéditeur qui décide de la validité de ce coffre-fort (de quelques minutes à plusieurs mois) et il peut à tout moment l'effacer, entraînant ainsi la fin du partage des documents stockés. Le tout est facturé aux alentours de 30 € par mois par expéditeur enregistré dans le service.

LE SITE DE XMEDIUSSENDSECURE



Drooms NXG, la data room nouvelle génération
Dédié à la création de datarooms — extranets réglementés pour le partage d'informations lors d'opérations sensibles comme une fusion-acquisition, Drooms a repensé son interface pour la mettre au goût du jour. L'interface a été repensée pour fonctionner complètement en mode SAAS avec des datarooms préconfigurées pour les besoins les plus courants. Et au fur et à mesure que les documents arrivent, ils sont analysés et indexés automatiquement pour que par la suite, les différents visiteurs trouvent plus facilement les fichiers les plus pertinents à leurs besoins.La recherche s'effectue à partir de mots-clés. De plus, Drooms NXG propose désormais la traduction à la volée des documents (en français, anglais, allemand, espagnol et italien). Attention, cette traduction n'a aucune valeur légale, elle ne sert qu'à la compréhension globale des textes. Drooms NXG peut être testé gratuitement pendant 60 jours avec une dataroom de 5 utilisateurs pour 1 Go d'espace de stockage. Par la suite, les tarifs vont de 9,90 € par mois pour dix utilisateurs et 3 Go d'espace de stockage à 39,90 € par mois pour dix utilisateurs et 3 Go d'espace de stockage et 3 modules différents (trois datarooms simultanées).

LE SITE DE DROOMS NXG



Calliflower, la conférence téléphonique sécurisée
Accessible d'un ordinateur ou de son téléphone, Calliflower est un service permettant d'organiser des conférences téléphoniques de tout type. Comme nombre d'outils de conférence ou de visioconférences, celui-ci y ajoute une option de partage de documents pour que chacun des interlocuteurs puisse suivre en même temps une présentation. À l'issue de l'appel, les documents peuvent rester disponibles suivant les desiderata de l'organisateur.À la différence des outils classiques de ce genre, Calliflower y ajoute une couche de sécurité d'une part en contrôlant qui accède à la conversation (en écoute seule ou en écoute et participation), et d'autre part qui peut accéder aux documents partagés. Le tout est facturé soit à la minute de communication (entre 0,45 et 0,69 $ la minute) ou entre 9,99 $/mois pour 500 minutes de communication au niveau mondial et 59,95 $/mois pour 5000 minutes de communications au niveau mondial.

LE SITE DE CALLIFLOWER

SocialCast, le réseau social interne
Parmi les différentes acquisitions de VMWare se trouve SocialCast. Ce réseau social d'entreprise permet de maintenir la communication et l'échange de fichiers entre des équipes où qu'elles soient dans le monde. Le tout mâtiné d'un système de tableau de bord et de business intelligence pour apporter au collaborateur la bonne information au bon moment. Et puisqu'il s'agit du thème du moment, avec un soin apporté à la gestion des accès et à la préservation de l'intégrité des données.De plus, l'offre est accessible en mode Saas ou pour les plus exigeants, on-premise sur ses propres serveurs. Après une période d'essai de 30 jours, l'offre est facturée 2,58 $ par mois et par utilisateur en mode Saas et 7,58 $ par mois et par utilisateur sur site.

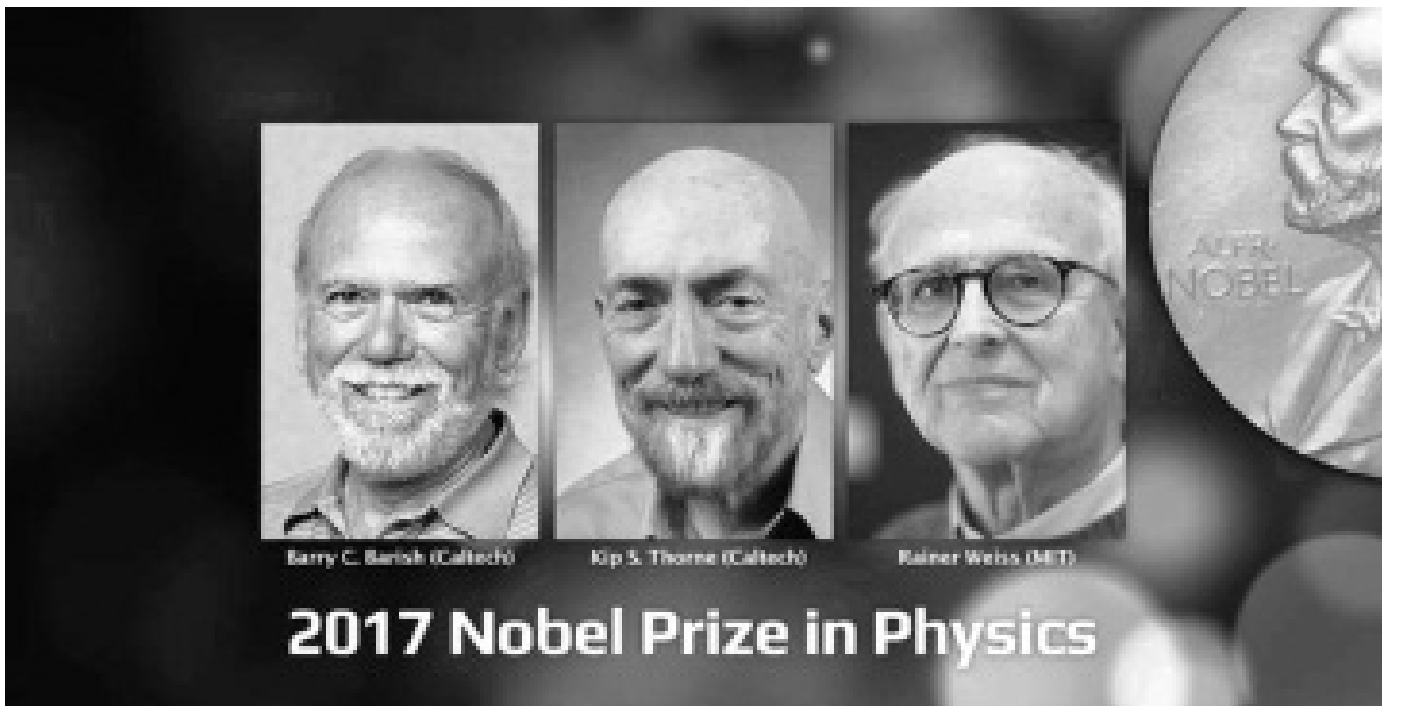
LE SITE DE SOCIALCAST



PostClass, la classe connectée
Seul outil entièrement gratuit de cette sélection, Postclass s'adresse aux enseignants et à leurs élèves. Cette application à télécharger sous macOS, Windows, Android ou iOS rassemble en un endroit toutes les solutions de communications utilisables dans une classe : messagerie instantanée, échange de fichiers, moteur de recherche, messagerie classique, groupe de discussion, gestionnaire des tâches et agendas.

Le prix Nobel de physique 2017 va aux découvreurs des ondes gravitationnelles d'Einstein

Il y a deux ans, l'Homme détectait directement sur Terre, et pour la première fois, les ondes gravitationnelles de la théorie de la relativité générale d'Einstein. Aujourd'hui, le prix Nobel de physique 2017 revient aux pionniers à l'origine de cette formidable découverte : les physiciens états-uniens Rainer Weiss, Kip S. Thorne et Barry C. Barish.



Ondes gravitationnelles : leur détection expliquée en une minute Ça y est, des ondes gravitationnelles ont été détectées. Ces fluctuations de l'espace-temps proviennent de la fusion de deux trous noirs d'environ 30 fois la masse de notre Soleil. Découvrez dans cette vidéo comment les scientifiques de Ligo ont pu effectuer ces premières mesures.

Rappelons-nous : le 11 février 2016, les membres de la collaboration Ligo, aux États-Unis, et ceux de la collaboration Virgo, en Europe, annonçaient conjointement que le détecteur d'ondes gravitationnelles Ligo avait permis la première détection directe sur Terre des ondes gravitationnelles se propageant dans la courbure de l'espace-temps.

Ces ondes avaient été prédites presque cent ans auparavant par Albert Einstein. Leur existence ne faisait en fait plus de doute depuis des décennies grâce à la découverte de certaines étoiles à neutrons et grâce aux calculs menés notamment par le physicien français Thibault Damour et ses collègues dans les années 1980.

Ces ondes avaient permis de rendre compte de la diminution annuelle de la période de l'orbite d'un pulsar binaire (PSR B1913+16), révélée et mesurée par les prix Nobel de physique Hulse et Taylor. Les deux astres perdaient de l'énergie en émettant des ondes gravitationnelles, ce qui faisait diminuer lentement, mais de plus en plus rapidement, la taille, et donc la période, de leur orbite. Il ne s'agissait que d'une signature indirecte, mais convaincante, de l'existence des ondes gravitationnelles.

LA PREMIÈRE DÉTECTION DIRECTE SUR TERRE DES ONDES GRAVITATIONNELLES

La première détection directe sur Terre des ondes gravitationnelles de la théorie de la relativité générale d'Einstein s'est ensuite produite le 14 septembre 2015 — d'où le nom de cet évènement : GW150914 (GW pour Gravitational Wave, en anglais). Son analyse conjointe par les membres de la collaboration Virgo et ceux de Ligo a montré que le signal provenait des derniers évènements survenant quand deux trous noirs de masse stellaire formant un couple binaire se rapprochent en suivant une spirale puis fusionnent en un seul astre compact. Une partie de la masse totale des deux objets (ils contenaient chacun environ 30 fois la masse du Soleil) a été convertie en ondes gravitationnelles.

Pour se donner une idée de l'énergie qu'un tel évènement représente, on peut imaginer que, si ces ondes gravitationnelles avaient été des ondes électromagnétiques, alors la source de la collision observée dans notre ciel en septembre 2015 aurait paru plus lumineuse que la pleine Lune ! Pourtant, l'évènement s'est produit à environ 1,3 milliard d'années-lumière de la Voie lactée...

WEISS, THORNE ET BARISH : LES LAURÉATS DU NOBEL DE PHYSIQUE 2017

Il était devenu tout de suite clair que les pionniers à l'origine de cette découverte extraordinaire allaient recevoir le prix Nobel de physique dans les années à venir. En effet, une nouvelle ère s'ouvrait alors pour l'astrophysique : celle de l'astronomie gravitationnelle, en liaison étroite avec la physique des trous noirs et des étoiles à neutrons.

En l'occurrence, beaucoup avaient à l'esprit les noms de Ronald Drever et Rainer Weiss, les deux physiciens expérimentateurs à l'origine de la conception du prototype du détecteur Ligo et, bien évidemment, celui de Kip Thorne, l'astrophysicien théoricien des trous noirs et des trous de ver d'Interstellar, qui s'est embarqué avec eux, au début des années 1970, dans la quête des ondes gravitationnelles, usant de tout son prestige, notamment en étudiant les caractéristiques des sources de ces ondes et leur forme, pour aider à concevoir au mieux le détecteur capable de les observer et de les analyser.

Le physicien des particules Barry Barish les rejoindra au début des années 1990 pour prendre la tête de la collaboration regroupant de nombreux physiciens et ingénieurs. Ces derniers transformeront le prototype de Drever, Weiss et Thorne en la machine qui a désormais à son tableau de chasse quatre détections de fusions de trous noirs. Ronald Drever est malheureusement décédé entre-temps. C'est donc finalement sans surprise que le prix Nobel de physique 2017 vient d'être décerné à Barish, Thorne et Weiss.

Comme les physiciens français Alain Brillet et Thibault Damour ont, eux aussi, joué un rôle important dans l'aventure, il est très probable que l'un des tout prochains prix Nobel de physique leur soit également attribué. On prend le pari pour 2018 ?

CONQUÊTE DE MARS : ELON MUSK LIVRE LES DÉTAILS DE SON PROJET DE COLONISATION

LES SORTIES D'ELON MUSK, le patron et fondateur de SpaceX, sont toujours très attendues. Et commentées. La dernière en date n'échappe évidemment pas à la règle. Celui-ci s'est exprimé à l'occasion du Congrès international d'astronautique (IAC), en Australie, et a dévoilé d'ambitieux projets pour envoyer des Hommes sur Mars.

L'étonnant Elon Musk. SpaceX, qui depuis trois ans n'arrive pas à envoyer des astronautes à bord de la Station spatiale internationale (ISS), située à moins de 500 kilomètres de la Terre, veut, en 2024, envoyer un équipage sur la planète Mars, en moyenne distante de 227.937 millions de kilomètres de nous. Et avec un lanceur qui n'existe pas ! S'exprimant lors du 68e Congrès international d'astronautique (IAC), qui vient de se tenir dans la ville d'Adélaïde, en Australie, Elon Musk a donné les détails de son ambitieux projet d'envoyer des Hommes sur Mars dans cinq ans et de transporter des personnes sur Terre en des temps records.

UNE NOUVELLE VERSION DE L'ITS

Lorsqu'il y a un an, lors du précédent Congrès international d'astronautique, Elon Musk dévoilait sa vision détaillée de son voyage humain vers Mars (qui, selon lui, est techniquement réalisable et financièrement accessible), de nombreux observateurs étaient, au mieux, plongés dans l'expectative, voire amusés, notamment en raison des délais annoncés et du système de transport envisagé



À l'époque, Musk avait présenté l'ITS (Interplanetary Transport System), un système de transport avec un étage principal (le booster) surmonté du véhicule habité ou de sa version cargo pour des voyages habités à destination d'un peu partout dans le Système solaire. De ce projet, que certains ont jugé réalisable malgré quelques points durs, SpaceX en dérive aujourd'hui une version réduite en taille (106 mètres contre 122 mètres) et performance. Cette version comporte toujours un étage principal mais d'un diamètre de 9 mètres (contre 12 mètres initialement) et utilise non plus 42 moteurs Raptor méthane-oxygène, mais « seulement » 31. Provisoirement baptisée « putain de grosse fusée » (BFR pour Big Fucking Rocket, en anglais), cette nouvelle version de l'ITS sera capable de se rendre sur la Lune, sur Mars et de réaliser des vols commerciaux de longues distances sur Terre. Comme pour l'ITS, techniquement, économiquement et en ce qui concerne le calendrier, cette « putain de grosse fusée » est un défi sans nom. Sans surprise, les choix architecturaux du lanceur divisent. Ils sont techniquement réalistes pour certains, mais extrêmement compliqués pour la plupart des observateurs du secteur, voire irréalisables. Quant à nous, nous n'allons pas en juger. D'abord parce que nous n'avons pas suffisamment de recul et d'informations concernant le détail des études de SpaceX et, d'autre part, parce que, après tout, les idées des ingénieurs de SpaceX, dont certains viennent de la Nasa, ne sont peut-être pas si farfelues que ce que veulent nous faire croire certains commentateurs.

DES HUMAINS SUR MARS DÈS 2024, VRAIMENT ?

Cela dit, là où le bât blesse, c'est sur le plan calendaire. Elon Musk prévoit des humains sur Mars dès 2024, après deux missions inhabitées qui déposeraient sur la Planète rouge l'infrastructure de survie nécessaire aux premiers arrivants. Pour le coup, cela nous paraît difficilement réalisable. Croire qu'un tel véhicule se développe en seulement moins de 5 ou 6 ans (alors que le moteur Raptor n'en est qu'au début de ses essais au banc), c'est très, très, très optimiste ! Et croire que, deux ans après son utilisation en vol automatique, il sera autorisé à faire du vol habité, ça l'est encore plus...

Certes, les équipes de SpaceX travaillent sur ce concept de lanceur depuis plusieurs mois, et cela trotte dans la tête d'Elon Musk depuis quelques années, mais tout de même. Quand on sait que le Falcon Heavy et la version habitée de la capsule Dragon sont très en retard sur leurs calendriers initiaux, on peut douter des capacités de SpaceX à tenir la feuille de route du BFR.

Les associations de protection de l'environnement cherchent à intégrer une dimension sociale à leur combat

Transition écologique et justice sociale même combat ? C'est ce qu'ont tenté de démontrer les participants des deuxièmes universités d'été de France Nature Environnement. Sans cacher les remises en question que cela implique.

La communauté de combat semble s'imposer dans la mesure où les personnes les plus défavorisées socialement sont aussi les principales victimes des atteintes à l'environnement. C'est le cas, illustre la politologue Caroline Lejeune, des populations défavorisées de la ville de Roubaix (Nord), dont la désindustrialisation à partir des années 70 a fait exploser le chômage tout en laissant un nombre considérable de friches polluées, parfois au mercure.

Autre exemple, rapporté par Alain Chabrolle, vice-président de FNE, les populations les plus exposées à la pollution de l'air dans la vallée de l'Arve (Haute-Savoie) sont des ouvriers qui vivent à proximité de l'autoroute et qui travaillent dans l'industrie du décolletage qui utilise de nombreux solvants. De même, rappelle Christiane Botbol d'ATD-Quart Monde, les pauvres sont les plus grandes victimes du changement climatique, dont ils ne sont pourtant pas responsables.



COMBATS PORTEURS DE JUSTICE SOCIALE

Les combats environnementaux paraissent donc intrinsèquement porteurs de justice sociale. "Notre moteur à FNE, c'est très souvent l'humanisme et la justice sociale", confirme Michel Dubromel, même si les associations de protection de l'environnement ont parfois du mal à communiquer sur leur action dans le champ du social.

Pourtant, alerte Bernard Chevassus-au-Louis, président d'Humanité et Biodiversité, les choses ne sont pas aussi simples. Ainsi, illustre le responsable associatif, la création des parcs naturels régionaux, conçus comme outils d'aménagement du territoire pour lutter contre des zones défavorisées, a parfois loupé sa cible, comme le montre l'exemple du parc du Lubéron qui profite surtout aux "bobos de Marseille". De même, reconnaît Marie Fauvarque, directrice de Picardie Nature, dans un remarquable exercice d'autocritique, "on cherche à sensibiliser tous les publics mais, dans les faits, on touche surtout des initiés".

Ce qui explique sans doute le constat établi par Bernard Chevassus-au-Louis : beaucoup de gens ne perçoivent pas la justice sociale dans le combat écologique. Raison pour laquelle, il invite le monde associatif à "balayer devant sa porte". Prenant l'exemple du barrage de la Sélune, le président d'Humanité et Biodiversité reconnaît que l'arasement de l'édifice pour restaurer la continuité écologique du cours d'eau était pour lui une évidence dans un premier temps. Mais la biodiversité ordinaire et les activités de pêche pratiquées par les occupants des cabanons construits autour du lac sont aussi défendables, admet-il aujourd'hui.

"MÉPRIS DE CLASSE"

La remise en cause porte également sur les messages des associations à l'égard des plus démunis. L'éducation nutritionnelle constitue un bon exemple qui fait débat. "Un travail sur l'éducation populaire à la consommation soutenable s'impose", selon Bruno Genty, président d'honneur de FNE. La stigmatisation de "ceux qui consomment des sodas" relève du mépris de classe, s'enflamme quant à lui Jean-Claude Balbot, administrateur du réseau Civam. "Il faut éduquer par le partage et non par le discours", tranche Christiane Botbol d'ATD Quart-Monde.

"Il est nécessaire de ne pas être juste dans la dénonciation", reconnaît Jean-David Abel, vice-président de FNE. "Si on n'est pas ouvert à l'autre, on va se scléroser", confirme Bruno Genty, qui insiste sur la préoccupation majeure pour les citoyens que constitue l'emploi. "La transition écologique va faire disparaître des filières et on doit travailler là-dessus", alerte ainsi Marie Fauvarque. "Les travailleurs ne doivent pas être au service de la transition écologique mais au cœur de cette transition", résume l'ancien président de FNE, qui cite l'exemple de la filière nucléaire.

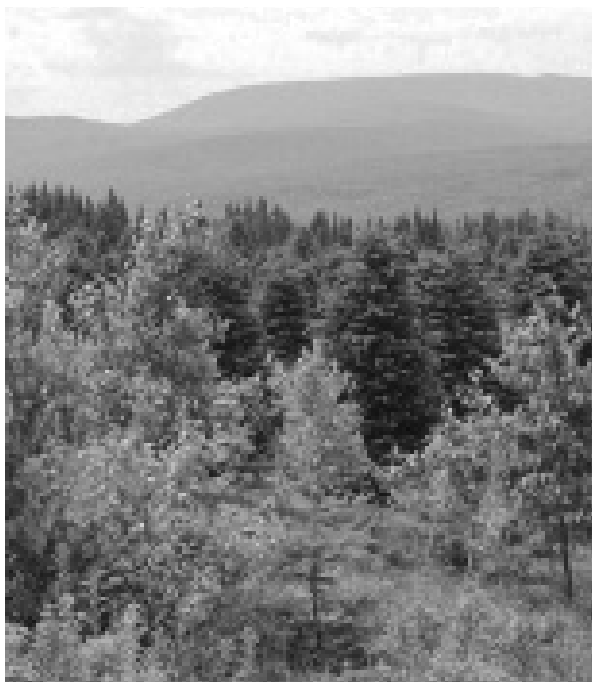
PARTAGER LE PLAIDOYER SOCIAL

L'intégration de la dimension sociale dans le combat écologique nécessite une diversité des regards, estime Alain Chabrolle. Il faut partager le plaidoyer social, ajoute le vice-président du Conseil national de l'air, rappelant que FNE travaille déjà avec la CFDT et l'Unsa, d'ailleurs toutes deux intervenantes dans ces universités d'été. A l'inverse, certaines organisations sociales se sont appropriées le combat environnemental. "Ce sont des victoires car il ne faut pas rester propriétaire de notre combat", se félicite Bruno Genty.

Cette rencontre entre le secteur environnemental et le secteur social est déterminante, estime aussi Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé Pierre, qui œuvre à la rénovation énergétique des logements des ménages les plus modestes. D'une part pour éviter des erreurs, mais aussi pour être suffisamment nombreux pour peser sur ces sujets.

"On a vu des lobbies balayer en deux mois un travail mené par les associations pendant deux ans", témoigne le spécialiste du mal logement, qui s'attend à batailler ferme durant le quinquennat qui s'ouvre. Même si l'intitulé du nouveau ministère de la Transition écologique et solidaire semble montrer la voie.

DES ARBRES ENCORE VERTS EN OCTOBRE EN RAISON DE LA TEMPÉRATURE CHAUDE



DES ARBRES encore remplis de feuilles vertes en ce début du mois d'octobre près de chez vous? Les températures chaudes du mois de septembre ont assurément joué un rôle dans l'arrivée un peu tardive des riches couleurs cette année, affirme le professeur Jim Fyles de l'Université McGill, spécialisé notamment en écologie des forêts.

Il s'attend toutefois à ce que les arbres se rendent bientôt compte que l'hiver approche, et que l'on puisse voir des feuilles or, orange et rouges dès le week-end à Montréal et dans les régions du Québec qui n'ont pas encore vécu d'épisode de gel.

Il s'agit d'une année différente, a expliqué en entrevue téléphonique le professeur du département des sciences des ressources naturelles et responsable de la Chaire Tomlinson en écologie des forêts.

Les feuilles changent de couleur pour deux raisons : la diminution de la lumière et de la température.

Les températures plus chaudes que la moyenne cet automne ont placé les arbres dans une espèce de conflit interne, indique le professeur.

D'une part, comme il fait plus chaud, ils veulent en profiter au maximum en continuant d'effectuer la photosynthèse - à l'aide de la chlorophylle, le pigment qui donne aux feuilles leur couleur verte - pour capturer un maximum de lumière qui sera transformée en sucre, afin de se faire des réserves pour l'hiver. Ce sucre emmagasiné sera mis à profit au printemps pour favoriser la pousse des jeunes feuilles.

Pour cela, les arbres veulent rester verts le plus longtemps possible, affirme M. Fyles. Car c'est la chlorophylle qui capture la lumière nécessaire à la photosynthèse. Mais d'un autre côté, les arbres savent que hiver approche, car ils se rendent compte que les jours sont de plus en plus courts. Et ils ne veulent pas avoir de feuilles quand les premières neiges vont tomber: cela les alourdira et risque de briser leurs branches. Pour cette raison, ils décomposent la chlorophylle. La couleur verte disparaît alors, et les riches couleurs d'automne apparaissent. Puis une sorte de bouchon se forme à la base des feuilles, qui finissent par tomber.

UNE SÉRIE DE RÉACTIONS PHYSIOLOGIQUES ASSEZ COMPLEXES, FAIT VALOIR M. FYLES.

Autre facteur: vu les températures chaudes, le bois des arbres feuillus reste chaud et exige du sucre. Mais les arbres veulent plutôt mettre ce sucre de côté pour le printemps.

«Ils se retrouvent un peu dans une situation de conflit ici, dit le professeur de McGill. Et ils cherchent à trouver un équilibre entre ces exigences.»

La présence de feuillus tout verts en ce début d'octobre est inhabituelle, de la même manière que cette température est inhabituelle, tranche M. Fyles.

Il juge toutefois que la situation est «un peu différente», mais que l'écart avec les années précédentes n'est pas si grand.

«Il y a peut-être une semaine de retard», dit-il.

Et il est persuadé que la fin de semaine de l'Action de grâce fera bien des heureux chez les amateurs des couleurs d'automne dans les forêts québécoises.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Loue local 40 M2,
1er étage, rue Larbi
Ben Midi Alger
Tel : 0771 13 66 82

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

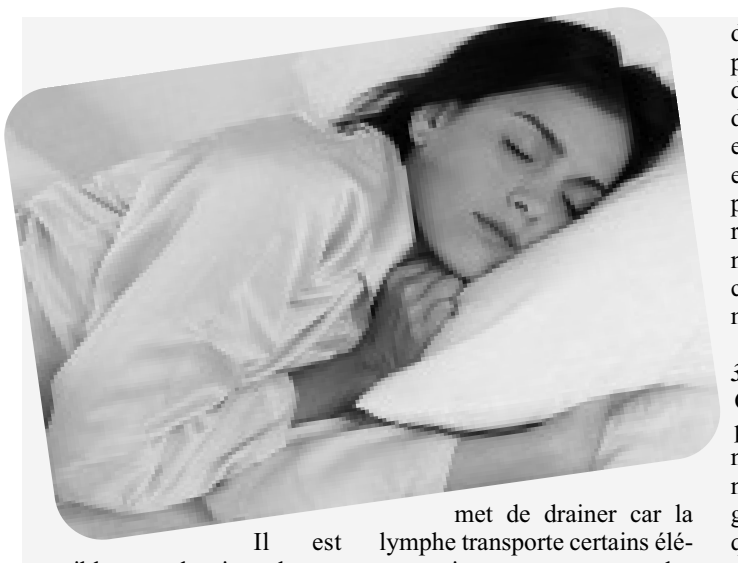
BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. : (0662) 18.41.81
 Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000 Tizi Ouzou
 Tél. : (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
 Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N° 10
 N° Tél : 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
 B.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Pourquoi dormir sur le côté gauche ?



Il est possible que le titre de cet article vous ait surpris. Il est également probable que vous fassiez partie de ces personnes qui ne se sont jamais demandées si dormir dans une position déterminée pouvait être plus ou moins bénéfique pour le corps. Mais cela a son importance.

1. Pour favoriser le drainage lymphatique

dormir du côté gauche c'est respecter la nature de notre corps. Dans cette partie se trouve notre système lymphatique. C'est lui qui nous permet de drainer car la lymphe transporte certains éléments importants, comme les protéines, le glucose ou les métabolites, qui vont être filtrés par les nodules lymphatiques, puis transportés jusqu'au côté gauche de notre corps. La première raison pour dormir du côté gauche se base donc sur le respect de notre système lymphatique.

2. Pour des raisons anatomiques

Il est possible que vous ne vous en souveniez pas, mais l'estomac et le pancréas se trouvent du côté gauche de notre corps. Si nous dormons de ce côté, notre corps pourra procéder à une meilleure digestion. C'est un bon moyen de canaliser les sucs gastriques et de favoriser la sécrétion des enzymes pancréatiques. Cela permet à ce processus de se réaliser progressivement, et non d'un seul coup, comme c'est le cas lorsque nous dormons du côté droit.

3. Pour le bien-être du cœur

Cela vous surprend ? Il est fort probable que oui. Cette étude nous explique que 80% de notre cœur se situe du côté gauche de notre corps, et qu'en dormant sur cette partie précisément, nous favorisons notre santé cardiaque d'une manière simple et naturelle. Surtout car le système lymphatique, comme nous l'expliquions, parvient mieux à drainer dans cette position. Mais aussi parce que l'aorte sort de notre corps en formant une sorte d'arche jusqu'au côté gauche de notre corps pour atteindre l'abdomen. Si nous dormons du côté gauche, notre cœur pompera de manière plus facile et plus optimale, faisant circuler le sang de façon plus aisée.
Vous avez pris des notes ?

4. Pour une sieste réparatrice

Si vous aimez faire la sieste, ou que vous ne pouvez tout simplement pas y échapper lorsque vous avez trop mangé, faites-la également sur votre côté gauche.
De cette manière, vous favoriserez votre digestion. Vous vous réveillerez plus en forme, moins fatigué, et sans douleurs intestinales. Essayez et vous verrez le bien que vous fera une petite sieste du côté gauche.

5. Pour la santé de la rate

La rate, comme vous le savez, se situe également du côté gauche de notre corps.
Cet organe est à la base de notre système lymphatique, est nécessaire pour filtrer le sang et pour la bonne réalisation de notre fonction lymphatique.
Si nous dormons sur la partie gauche de notre corps, nous permettrons aux fluides qu'il contient de se diriger jusqu'à la rate d'une manière très simple, en favorisant le phénomène de gravité qui nous régit.
La majorité de notre système lymphatique exécute ses fonctions de ce côté.

Les 3 utilisations miracles du vinaigre de cidre



pour une belle peau

Le vinaigre de cidre n'est pas seulement bon dans vos salades, c'est aussi un excellent agent de beauté.
* Voici 3 bienfaits du vinaigre de cidre sur votre peau :

Réduit les pores : Lavez et séchez votre visage, puis appliquez à l'aide d'un coton du vinaigre de cidre sur les zones où les pores sont le plus visibles.

Anti-âge : Faites un masque à base d'un mélange de miel et de vinaigre de cidre. Appliquez-le sur le visage et laissez reposer 20 minutes puis rincez à l'eau tiède.

Lutte contre l'acné : Le vinaigre de cidre est un excellent antibactérien. Mélangez à parts égales du vinaigre de cidre et de l'huile de bois de santal puis nettoyez-vous le visage à l'aide de cette lotion.



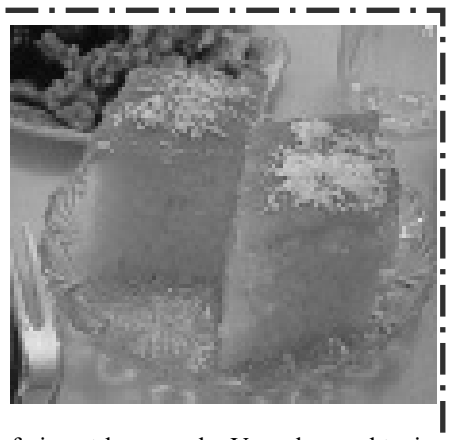
Revani

Ingrédients

_ 3 œufs
_ 1 sachet de levure
_ 2 yaourts nature
_ 1 sachet de sucre vanillé
_ Une pincée de sel
_ 1 mesure d'huile (utilisez les pots de yaourts)
_ 1 mesure de sucre (utilisez les pots de yaourts vides)
_ 3 c. à soupe de farine
_ 10 c. à soupe de semoule très fine
Pour le sirop:
_ 500 g de sucre
_ 1 sachet de sucre vanillé
_ La moitié d'un citron
_ Eau
_ Un peu de beurre

Préparation

Préchauffez votre four thermostat 6
Battez les œufs, ajoutez la levure, les yaourts et l'huile. Bien mélangez puis ajouter le sucre, le sel, le sucre vanillé, la



farine et la semoule. Vous devez obtenir un mélange pas trop liquide, plutôt ferme.
Prendre un plat rectangulaire beurré et fariné et versez la préparation. Enfournez 25 mn. Il doit être doré légèrement.
Pendant le temps de la cuisson, préparez le sirop en mélangeant tous les ingrédients, y ajoutez 2 fois la volume d'eau. Faites bouillir 30 mn jusqu'à obtenir un sirop.
Une fois le gâteau cuit, coupez le en petites parts. Quand le sirop sera froid, versez le sur le revani et mettez le gâteau au réfrigérateur 1 heure.

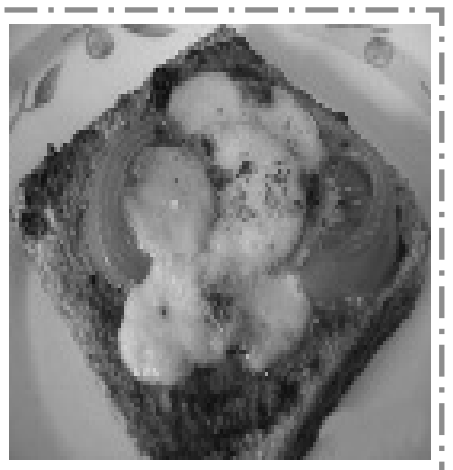
Pain de mie façon pizza

Ingrédients (2 personnes):

_ 2 tranches de pain de mie (complet pour moi),
_ 1 càs de concentré de tomates,
_ Garniture au choix: fromage, tomates, olives, champignons, grains de maïs, cornichons...,
assaisonnement au choix, pour moi herbes de Provence et piment en poudre.

Préparation:

* rien de plus simple....étalé un peu de concentré de tomates sur les tranches de pain de mie
* ajouter la garniture désirée puis un peu de fromage par dessus si vous aimez ça
* ajouter un peu d'herbes de Provence ou autre au choix
* placer les mini pizzas sur une plaque de cuisson et laisser cuire une dizaine de minutes à environ 200°
* pendant la cuisson, n'hésitez pas à préparer une petite salade pour accompagner cette pizza express!



MASQUE ANTI CHUTE DE CHEVEUX

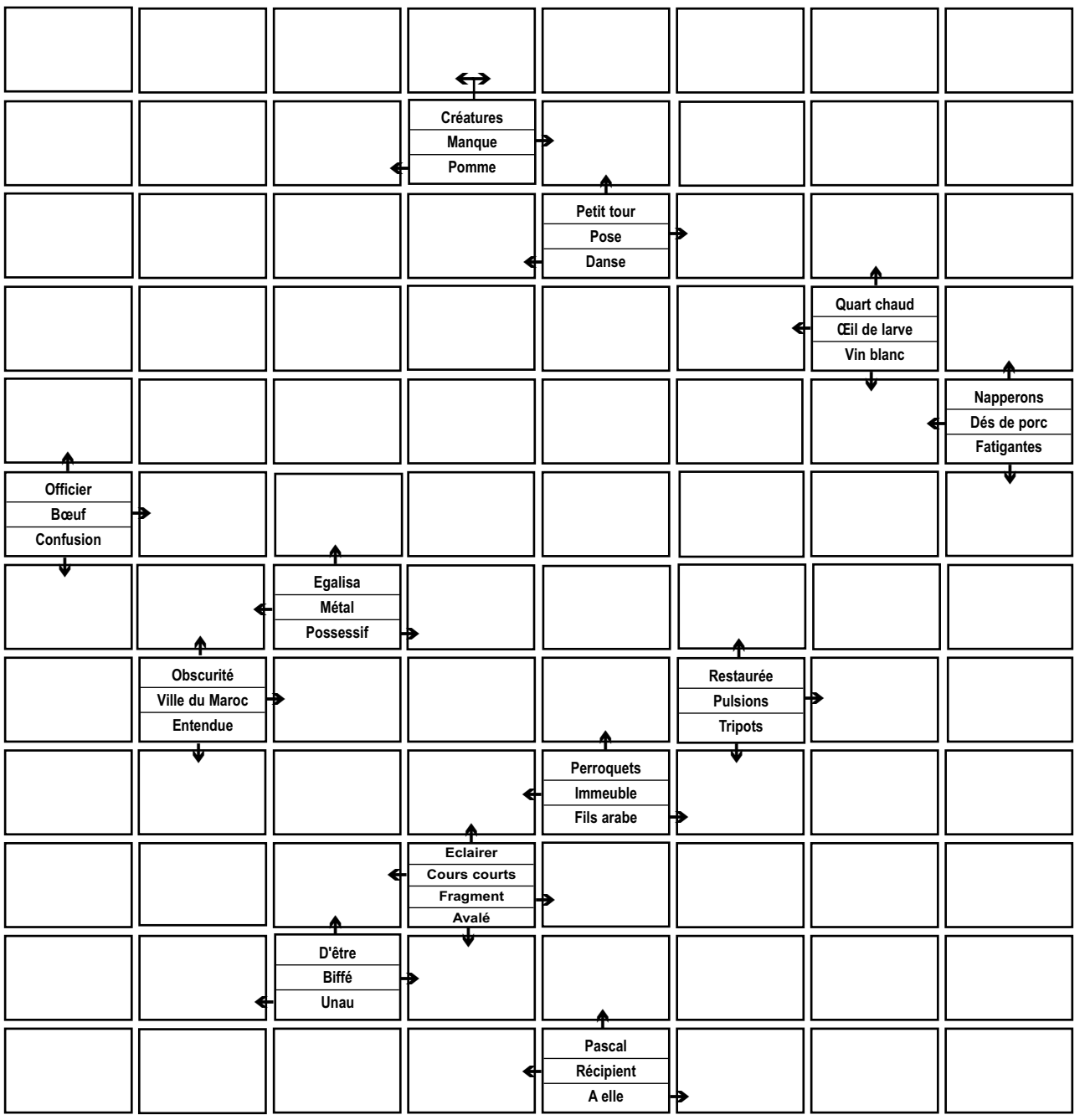


Comment faire un masque contre la chute de cheveux ?
La chute de cheveux ou alopécie est un vrai complexe pour certaines personnes. Les causes sont multiples : stress, changement d'hormones, maladie ou même hérédité. Ce masque capillaire va stimuler le cuir chevelu et favoriser la repousse des cheveux.
Remède de grand-mère contre la chute de cheveux
Versez l'huile de pépins de raisin dans un flacon.
Ajoutez-y l'huile essentielle de romarin à cinéole.
Secouez l'ensemble afin de bien diluer l'huile essentielle.
Appliquez sur cheveux secs tout en massant le cuir chevelu. Attention aux yeux !
Laissez agir pendant 1 heure sous une charlotte.
Lavez ensuite les cheveux avec un shampoing doux.
Ingrédients
10 ml d'huile de pépins de raisin
2 gouttes d'huile essentielle de romarin à cinéole
Équipement
Un flacon (facultatif)
Une charlotte

Les conseils de nos grands-mères

L'huile essentielle de romarin est interdite aux femmes enceintes, allaitantes et aux enfants.
L'huile essentielle de romarin est contre-indiquée pour les personnes épileptiques et en cas d'hypertension.
Demandez conseil à un pharmacien ou un professionnel de l'aromathérapie avant l'utilisation de cette huile essentielle.

Mots fléchés n° 1766



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1765

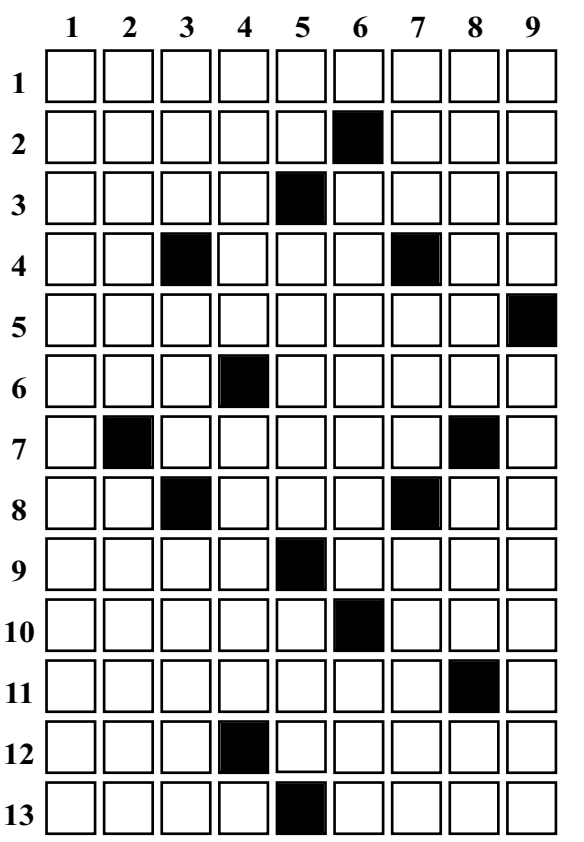
Horizontalement

EPITAPHE
QUOI - SUC
URNES - RH
IE - NULLE
PEAN - CAL
ESTER - IL
M - OSER - E
EON - GAG -
NUES - VOS
TI - AMIBE
SERIE - ET
- SENSEES

Verticalement

EQUIPEMENTS -
PUREES - OUIES
ION - ATONE - RE
TIENNES - SAIN
A - SU - REG - MES
PS - LC - RAVI - E
HURLAI - GOBEE
ECHELLE - SETS

Mots croisés 9/13 n° 1766



HORIZONTALEMENT

1. Devancer - 2. Prodigieux - Trou mural - 3. Arriva - Mille-pattes - 4. Brève liaison - Ils ne vont pas sans les autres - Sa fièvre est contagieuse - 5. Griller - 6. Après sigma - Exceptionnels - 7. En bonne santé - 8. Note de musique - Garçon de courses - Cri d'admiration - 9. Brouillard urbain - Cervidé scandinave - 10. Recours à une juridiction supérieure - Sans eux, pas d'âge - 11. Ville du Kenya - 12. Soutien de vaisseau - Récepteur radio - 13. Laps de temps - Flaires.

VERTICALEMENT

1. Drôle - 2. Instruisit - Gaffe - 3. A elle - Fus au courant - Approuve - 4. Accessoires de rats - Capitale du Maghreb - 5. Il ignore la presse - Chaîne sans fin - Assortiment - 6. Pays nordique - Véhicule urbain - 7. Support de chef - Lentille - Toison du mouton - 8. Accablé de chagrin - Cri de bûcheron - Parfois devant l'année - 9. Crier comme une bête - Commanditaires.

SOLUTION N° 1765

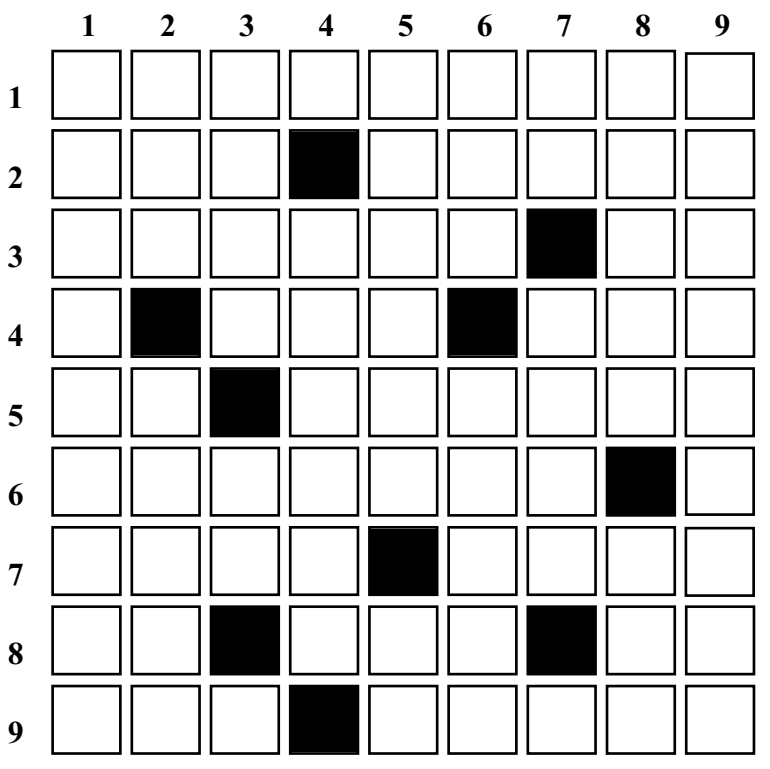
HORIZONTALEMENT

FLUTISTES
ALLO - IENA
VAMPER - AH
ON - OBEI - A
ROSSA - DER
ASA - ULEMA
B - CABANE -
LE - RICTUS
ETES - AISE
MAT - BIT - N
ELAVE - EUT
NEGOCE - NE
TRES - SUIS

VERTICALEMENT

FAVORABLE-MENT
LLANOS - ETA-LER
ULM - SAC - ETAGE
TOPOS - ARS - VOS
I - EBAUBI - BEC -
SIRE - LACAI - ES
TE - IDENTITE - U
ENA - EMEUS - UNI
SAHARA - SENTES

Mots croisés 9/9 n° 1766



SOLUTION N°1765

HORIZONTALEMENT

ATTRIBUTS
PERIME - GI
PEU - BRAVE
E - EPUCE - G
SALI - ERIE
ALLEGROS -
NIECE - SEC
TA - ENCORE
ISO - SALES

VERTICALEMENT

APPESANTI
TEE - ALIAS
TRUELLE - O
RI - PIECE -
IMBU - GENS
BERCER - CA
U - AEROSOL
TGV - ISERE
SIEGE - CES

HORIZONTALEMENT

1. Matamores - 2. Superficie - Dernier cri - 3. Salé et séché à la fumée - Particule nucléaire - 4. Gâteau - Orifice - 5. Egouttoir - Chat - 6. Nigaudes - 7. Produit de teinturerie - Ancienne mesure de capacité - 8. Mélo pour geisha - Forme d'auxiliaire - Largeur d'étoffe - 9. Celés - Appuis.

VERTICALEMENT

1. Attachant - 2. Beau parleur - Tricheur - 3. Nombre de preuve - Contracté - 4. Larcin - 5. Pointus - Sur la table de dessin - 6. Il suit la tétée - Ajourne - 7. Dans une alternative - Bien charpenté - 8. Habilla - Rivière d'Asie - 9. Poissons osseux.

Soduku 38

		4		9	6	3		
			8					
	6	5	2				1	
2			9					3
	7	9				2	6	
4					2			7
	1				8	5	4	
					4			
		3	6	2		7		

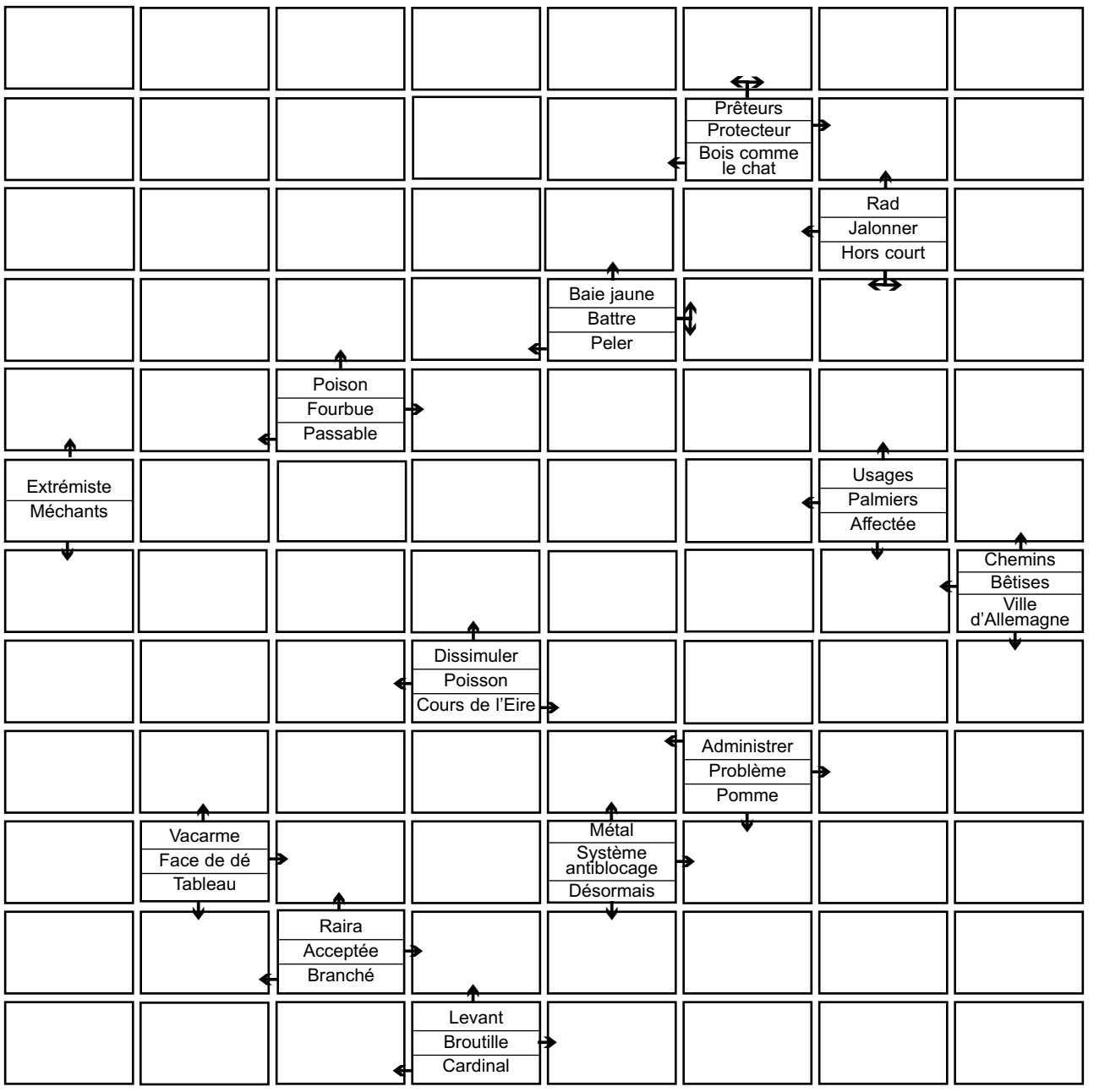
Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

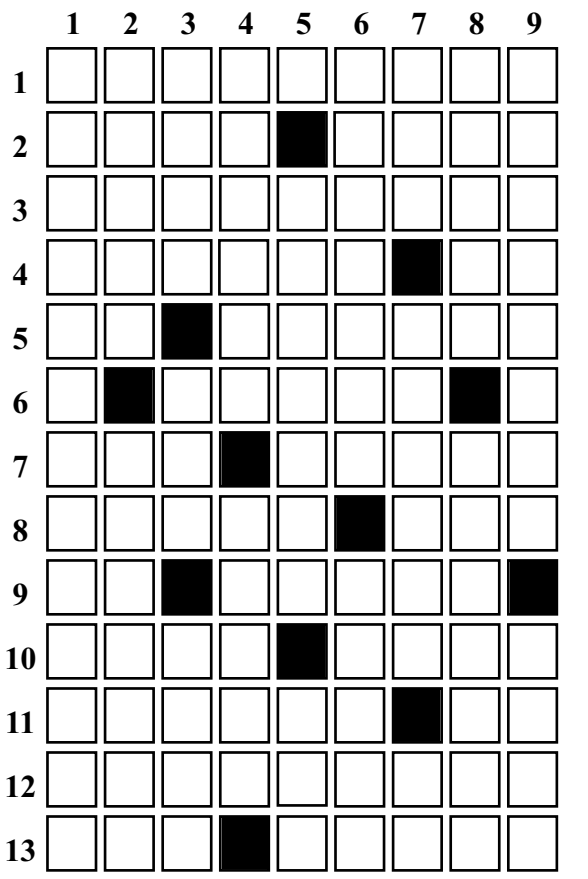
Solutions

6	4	3	2	1	7	5	8	9
1	5	2	8	3	9	6	7	4
8	9	7	4	6	5	2	1	3
7	3	6	9	5	8	1	4	2
5	1	4	6	7	2	3	9	8
2	8	9	1	4	3	7	5	6
3	2	1	7	9	4	8	6	5
9	7	5	3	8	6	4	2	1
4	6	8	5	2	1	9	3	7

Mots fléchés n° 1796



Mots croisés 9/13 n° 1796



HORIZONTALEMENT

1. Réussir – 2. Eminça – Egérie – 3. Entre la poire et le fromage – 4. Apre – Langue – 5. Pan d'étoffe – Teinture – 6. Matières noires – 7. Epouse du rejeton – Ronge peu à peu – 8. Appellé – Symbole de pureté – 9. Devant l'année – Frustrer – 10. Engin à deux roues – Commencement – 11. Echapper à – Compact disque – 12. Epouse d'Aménophis IV – 13. Equerres – Arbrisseau.

VERTICALEMENT

1. D'abord – 2. D'une odeur forte – Restaurée – 3. Effectue un choix – Cardinal – Cheveux – 4. Tablier d'enfant – Esclave grec – 5. Ivresse – Dunes du désert – 6. Entraîner – Genre – 7. Montre ses soles – Considérer à part – Branché – 8. Ancienne épée – Sans détour -9. Survivants – Il a force de loi

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1795

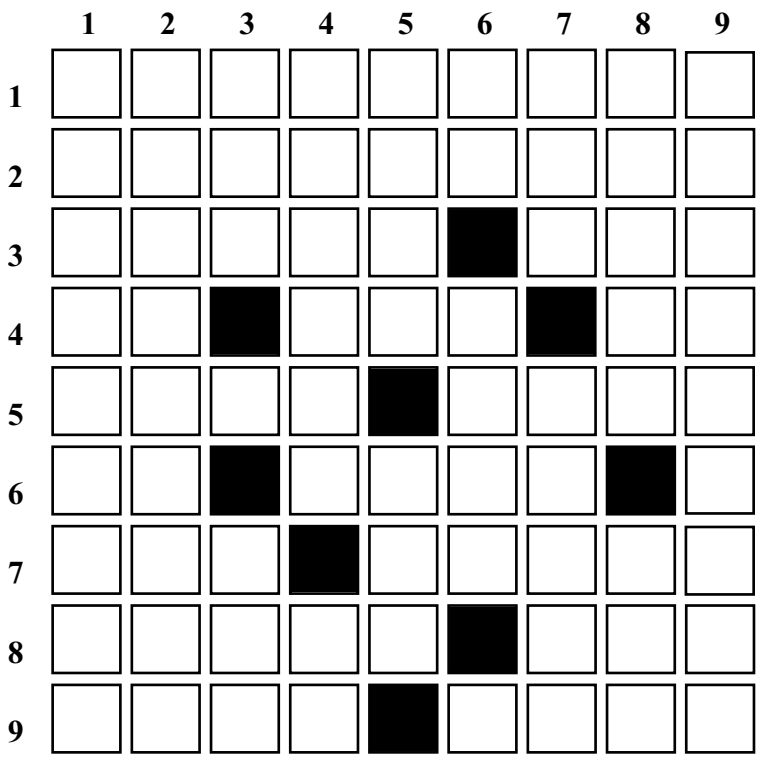
HORIZONTALEMENT

ABSCONSE
SOULS – UT
TUEE – PRE
IRE – DOIT
SR – PASSE
– ENEMA – E
CLOUE – PS
HEUR – CA –
UTE – SAIE
T – URINER
ANSE – ANS
SIEGE – SE

VERTICALEMENT

ASTIS – CHUTAS
BOURRELET – NI
SUEE – NOUEUSE
CLE – PEUR – REG
OS – DAME – SI – E
N – POSA – CANA
SURIS – PAIENS
ETETEES – ERSE

Mots croisés 9/9 n° 1796



HORIZONTALEMENT

1. Pertinente – 2. Chanter langoureusement – 3. Exigeantes – Obstacle – 4. Troisième homme – Monnaie bulgare – Cale – 5. Pacte atlantique – Question de test – 6. Altesse royale – Costume de scène – 7. Montagnes grecques – D'après – 8. Souveraine – Ciment – 9. Crochet de boucherie – Plat.

VERTICALEMENT

1. Routinier – 2. Jeunes poules – 3. Sans mélange – Planchette – 4. Mammifère carnassier – Venu au monde – 5. Reine des fleurs – Bon à jeter – 6. Non divulgué – Rapidement – 7. Avion léger – Tissu léger – 8. Non étrennée – Hors court – 9. Manière d'agir habituelle.

SOLUTION N° 1795

HORIZONTALEMENT

AMABILITE
BANALISER
ALES – BOTS
SA – EPELEE
ODE – CREE –
URSS – AR – F
ROTONS – PI
DIETE – ARE
IT – SOULER

VERTICALEMENT

ABASOURDI
MALADROIT
ANE – ESTE –
BASE – SOTS
IL – PC – NEO
LIBERAS – U
ISOLER – AL
TETEE – PRE
ERSE – FIER

SOLUTION N° 1795

HORIZONTALEMENT

ACCUEILLI
FRANCO – IN
FINIR – DRU
R – AVEREES
ON – ETES – I
NAVREMENT
TRES – UREE
ERS – JETE –
MAIRE – EST
E – COURU – E
NOUS – ERES
TULIPE – UT
STERILISE

VERTICALEMENT

AFFRONTEMENTS
CRI – NARRA – OUT
CANA – VESICULE
UNIVERS – ROSIR
ECRETE – JEU – PI
IO – REMUE – REEL
L – DESERTEUR – I
LIRE – NEES – EUS
INUSITE – TESTE

soduku 73

	5	8		7		9		
	9						4	
6			2					
		7	6					
8				2			7	1
					9	4		3
9					2			
	1			4			3	
				6	5			7

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

Solutions

6	1	2	8	7	5	3	9	4
3	8	9	4	1	2	5	6	7
7	5	4	3	6	9	2	1	8
8	2	6	1	5	7	4	3	9
4	3	5	9	8	6	7	2	1
9	7	1	2	3	4	8	5	6
2	9	8	5	4	1	6	7	3
1	6	3	7	2	8	9	4	5
5	4	7	6	9	3	1	8	2


LE JEUNE
INDEPENDANT
#jerusalem #Jsk #algeriennes
#mobilis
#Ligue1
#Tebboune
#الجزائر
#Khadra
#sellal
#usine_renault
#Oran2021
#Opep
#Brahimi
#dz_tech
#Satim
#Gaz
#3G
#UsmAlger
#CAN_2017
#dz
#Western_Sahara
#maghreb
Economie
Culture
Sports
Monde
Regionale
Nationale
#JI
#De l'info
#sans défaut
facebook.com/jeuneindependant
twitter.com/jlindependant

CONFÉRENCE DE PRESSE DE LUCAS ALCARAZ :

«Mon objectif est de gagner la CAN 2019»

Le moins que l'on puisse dire est que le sélectionneur national, l'Espagnol Lucas Alcaraz, s'est montré très diplomate dans la conférence de presse qu'il animée hier au centre technique de Sidi Moussa, à la veille du départ des Verts au Cameroun où ils donneront la réplique aux Lions indomptables pour le compte de la 6e journée des éliminatoires de la coupe du monde 2018.



Très calme et très serein dans ses propos, le sélectionneur national ne s'est à aucun moment emporté face aux questions d'un parterre de journalistes venus en force lui tirer les vers du nez sur tout ce qui se dit à propos d'une ambiance tendue, pour ne pas dire délétère, dans le groupe des Fennecs. L'Espagnol s'est montré très rassurant en avouant tout de go que l'ambiance est bonne et qu'il est en train de mener sa mission dans les meilleures conditions et sans pression. Sur sa crainte de le voir prendre la sortie après le match contre le Nigeria, Alcaraz dira sans détour qu'il s'est engagé avec la sélection nationale algérienne avec comme objectif de la qualifier pour la CAN 2019 et de gagner le trophée continental, non sans ajouter qu'il ira pour cela jusqu'au bout de son contrat. Sur le match de samedi à Yaoundé face au Cameroun, le sélectionneur national dira '' nous allons au Cameroun pour gagner afin de rassurer le peuple algérien envers qui nous avons une dette. Nous allons jouer à Yaoundé » pour sortir un grand match qui permettra au groupe de retrouver la confiance qu'il faut et renforcer sa cohésion en prévision de ce qui viendra après. Il est très pour nous de gagner ce match pour regagner des points dans le classement qui a son importance pour l'avenir de cette sélection nationale qui a besoin de soutien en ces moments difficiles''. Le conférencier a joutera qu'il ne ménagera aucune effort pour améliorer le rendement du groupe. «Le match face au Cameroun sera pour nous un nouveau départ et je suis persuadé que le public aura une autre vision sur sa sélection nationale». Sur les changements opérés et les mises à l'écart de certains cadres de l'équipe, le premier responsable technique des Fennecs répondra avec beaucoup de philosophie : «Je me devais d'apporter des changements pour booster le groupe et non pas pour indiscipline de tel et tel joueur. L'équipe avait besoin de sang neuf et cette mise à l'écart ne veut pas dire que la porte de la sélection nationale est fermée définitivement. Concernant les nouveaux sélectionnés issus du cru, Alcaraz dira qu'à part Chafia il connaît tout le monde et que la porte reste ouverte à d'autre joueurs. Dans ce registre, l'Espagnol insistera pour dire que la sélection nationale comprend de belles individualités sur le plan technique mais qu'elle accuse un déficit sur le plan collectif, où beaucoup reste à faire et que c'est là le gros du chantier à entreprendre. Interrogé sur le comportement de certains joueurs qu'on dit démotivés après l'élimination de la sélection nationale du Mondial 2018, il a démenti ce qui se dit çà et là. «Je n'ai pas constaté cela, l'ambiance est bonne, les joueurs anciens et nouveaux travaillent assidument et avec la même rigueur. Interpellé sur la sélection de M'bolhi qui, pour beaucoup, a abandonné le navire face à la Zambie en simulant une blessure avant de tirer à boulets rouges sur ses coéquipiers, Lucas Alcaraz évitera la polémique et dira : «Raïs s'est blessé à la cheville lors de ce match et le médecin de l'équipe est le seul habilité à parler de cela, M'bolhi reste un élément très important dans l'échiquier et on a besoin encore de lui». Sur les propos du président Zetchi laissant entendre dire qu'il a remarqué des changements d'attitude chez certains joueurs depuis sa venue, le coach national répondra que c'est normal. «Les joueurs ont réagi de la sorte et je crois à mon sens que cela est du tout simplement aux conséquences d'une élimination, pour ne pas dire frustration que personne ne voyait venir». Il rappellera entre quand même que l'équipe avait enregistré des résultats négatifs avant sa prise de fonction. A propos de ces choix et la non-convocation de joueurs comme Naamani et Djabou, il répondra sèchement» Je suis le sélectionneur et j'assume mes choix». L'Espagnol n'a pas nié que le constat est amer mais qu'il reste optimiste pour redorer le blason de l'EN lors de la prochaine CAN 2019.

S. S.

CARL MEDJANI (EX INTERNATIONAL):

«L'Algérie repartira de l'avant dans deux ou trois années»

LE DÉFENSEUR algérien Carl Medjani, qui a mis récemment un terme à sa carrière internationale, a estimé que l'équipe nationale allait repartir de l'avant dans les prochaines années et se relèverait de son échec aux éliminatoires de la Coupe du Monde 2018 de football. «Je crois que si l'on arrive à se soigner de nos blessures, l'Algérie revivra sans aucun doute de nouveaux grands moments de football. Il faut juste se dire les choses. J'en suis certain, dans deux ou trois années, elle repartira de l'avant et ce sera génial. C'est tout ce que je souhaite», a indiqué Medjani dans un entretien avec RFI. Le joueur aux 56 sélections et 3 buts avec les Verts a décidé de prendre sa retraite internationale après sept années au service de l'équipe, ponctuées par deux Coupes du Monde en 2010 en Afrique du Sud et 2014 au Brésil. «Au lieu de penser à demain, j'ai pensé à ce qui pourrait se faire à long terme. J'aurais voulu arrêter sur une dernière qualification en Coupe du Monde et d'éventuellement jouer mon troisième Mondial après l'Afrique du Sud et le Brésil. Comme nous avons été éliminés, je préfère me retirer maintenant pour laisser à la nouvelle génération qui va arriver le temps de travailler et de se forger. J'aurais pu aller jusqu'à la CAN-2019, mais je sais que la nouvelle direction pense à rajeunir l'effectif et je ne voulais pas m'accrocher», a-t-il dit. Au cours de sa carrière internationale avec les Verts, la nouvelle recrue de Sivasspor (Super Lig turque) a connu plusieurs entraîneurs mais c'est le coach bosnien Halilhodzic qui gardera une place privilégiée dans son cœur. «Je ne remercierais jamais assez Vahid Halilhodzic pour tout ce qu'il m'a apporté au sein de l'équipe nationale. J'ai vécu des moments exceptionnels avec lui et son staff. C'est quelqu'un que je porte haut dans mon cœur et que j'estime. Je suis heureux pour lui, car il a qualifié le Japon et il va pouvoir vivre un nouveau Mondial», a-t-il souligné. L'ancien défenseur de l'AS Monaco a également beaucoup d'estime pour le technicien français Christian Gourcuff qui avait succédé à «coach Vahid» après le Mondial brésilien.»(...) Je pense que c'était le meilleur choix à l'époque. L'aventure, si elle avait perduré, aurait certainement été productive. Il n'a pas voulu poursuivre après la CAN-2015 et c'est arrivé au plus mauvais moment. Les matchs avec lui ont été de qualité et il était très apprécié par le groupe. Nous avons été tristes de ne pas continuer», a-t-il dit.En revanche, Medjani n'a pas été tendre avec le sélectionneur belge Georges Leekens qui l'a écarté de la CAN-2017 au Gabon : «En ce qui concerne Georges Leekens, j'ai trouvé que ses explications n'avaient ni queue ni tête au moment où il m'annonce que je ne venais pas au Gabon pour la CAN-2017. Il a beaucoup parlé, promis une grande CAN et ensuite prétendu qu'il n'avait pas eu assez de temps pour travailler. Je crois qu'il n'a été franc avec personne.»Interrogé sur ses plus beaux souvenirs avec les Verts, il cite entre autres la qualification au Mondial-2014 face au Burkina Faso et surtout le match contre la Russie (1-1) qui a permis à l'Algérie de passer en 8es de finale.»Je n'oublierai pas la qualification à Blida pour le Mondial-2014 face au Burkina Faso. Et puis il y a ce match face à la Russie au Brésil et ces trois coups de sifflet finaux qui nous font comprendre que l'on entre dans l'histoire du football algérien avec cette qualification pour les huitièmes de finale. C'était tellement fort.»

MISE À JOUR DU CALENDRIER DE LA 4E JOURNÉE DE LIGUE 1 MOBILIS :

L'USM Bel- Abbès bat l'USM Alger 2-0

L'USM BEL- ABBÈS a battu l'USM Alger sur le score de 2 à 0 (mi-temps: 2-0), pour le compte de la mise à jour de la 4e journée de Ligue 1 Mobilis de football, mardi au stade du 24 février de Bel-Abbès.
Les buts de la rencontre ont été inscrits par Bounoua (21') et Belhocini (45+1) pour l'USM Bel-Abbès .Grâce à cette victoire, l'USM Bel-Abbès se hisse à la 7e place en compagnie du Paradou AC avec sept points, alors que l'USMA occupe la 10e place avec un total de 5 points et un match en moins face à l'USM Harrach, prévu le 10 octobre dans un stade à désigner.

L E MC ALGER ET L'O MÉDÉA SE NEUTRALISENT 0-0

LE MC ALGER et l'Olympique de Médéa ont fait match nul (0-0),pour le compte de la mise à jour de la 4e journée de Ligue 1 Mobilis de football, mardi soir au stade Omar Hamadi (Bologhine).Ce score de parité permet aux deux formations de rejoindre l'USM Alger et le DRBT à la 10e place au classement général avec 5 points chacune, mais avec un match en moins pour les Rouge et Noir face à l'USM Harrach, prévu le 10 octobre dans un stade à désigner. Pour rappel,l'USMA et le MCA étaient engagés respectivement en Ligue des champions et en coupe de la Confédération, d'où le report de leurs matchs au 3 octobre. En Ligue des champions, l'USMA a été tenue en échec à domicile par les
Marocains du Wydad Casablanca (0-0), au moment où l'USMBA a fait match nul dans le derby de l'Ouest contre le MC Oran (1-1), alors que le MCA et l'OM ont été battus, respectivement (1-0) par le CS Constantine et (2-1) par l'US Biskra.

Classement :	Pts	J
1). CR Belouizdad	11	5
—). ES Sétif	11	5
3). CS Constantine	10	5
—). JS Saoura	10	5
5). MC Oran	8	5
—). JS Kabylie	8	5
7) Paradou AC	7	5
—). USM Bel-Abbès	7	5
9). NA Hussein Dey	6	5
10). DRB Tadjenanet	5	5
—). USM Alger	5	4
—). MC Alger	5	5
—). Olympique Médéa	5	5
14). US Biskra	4	5
15). USM El Harrach	1	4
—). USM Blida	1	5.

JUDO / MONDIAUX-2017 (VÉTÉRANS) : AHMED KEBAILI (-100 KG) REMPORTE L'ARGENT

LE JUDOKA ALGÉRIEN Ahmed Kebaili a décroché la médaille d'argent de la catégorie M2 (35-39 ans) des -100 kg aux championnats du monde des vétérans, après sa défaite en finale face au Canadien Vitaly Polyansky, mardi à Olbia (Sardaigne, Italie).En demi-finale de cette catégorie qui a regroupé 13 judokas, Kebaili avait éliminé le Français Gregory Pinel. Un total de 841 judokas, représentant 51 pays participent à cet évènement planétaire, organisé du 30 septembre au 3 octobre en Sardaigne, dans le sud de l'Italie. L'Algérie et le Maroc sont les seuls représentants africains dans cette compétition, marquée par une participation record des Français et des Italiens, ayant engagé respectivement 172 et 142 judokas.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:55	12:18	15:35	18:11	19:30
CONSTANTINE	05:00	12:22	15:40	18:16	19:34
ALGER	05:14	12:37	15:54	18:30	19:49
OUARGLA	05:08	12:28	15:48	18:23	19:37
CHLEF	05:22	12:44	16:01	18:37	19:55
MOSTAGANEM	05:27	12:49	16:07	18:42	20:00
ORAN	05:30	12:51	16:10	18:45	20:03

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5896 – JEUDI 14 MOUHARRAM 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	24°	18°
Oran	29°	15°
Constantine	21°	13°
Ouargla	26°	15°

DRIENCOURT REÇU PAR KAOUANE

Les Français s'impliqueront dans le perfectionnement des journalistes

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a reçu mardi l'ambassadeur de France à Alger, Xavier Driencourt, avec lequel il a évoqué la coopération dans le domaine de la formation des journalistes, aussi bien dans la presse écrite que dans les médias audiovisuels, ainsi que l'échange d'expériences dans le domaine médiatique entre les deux pays, a indiqué mardi un communiqué du ministère.



«La nécessité de diversifier et d'adapter la formation en vue de préparer l'ensemble des médias, notamment la presse papier, à opérer la grande mutation qu'imposent les bouleversements de l'ère du numérique est, entre autres, le sujet abordé et auquel il a été manifesté un intérêt particulier «, a précisé la même source.

Dans cette lancée et à la faveur de la richesse du champ de coopération dans le domaine médiatique et de la communication entre les deux pays, «il a été convenu de s'attacher au principe dynamique d'une coopération qui privilégie l'expression de besoins précis de la part des médias désireux de former leurs journalistes et leurs professionnels, de même qu'il a été convenu de veiller à la poursuite des formations dont le processus a déjà été lancé «, a ajouté la même source.

Il est à constater que le domaine de la presse en Algérie nécessite une prise en charge dans le domaine de la formation. En effet, une amélioration du secteur amènerait à atteindre les standards internationaux. Selon les experts, « le journaliste débutant peine à évoluer faute de formation continue, c'est-à-dire d'un encadrement permanent au niveau des rédactions».

«Certes il y a des compétences, mais les nouveaux diplômés se retrouvent souvent livrés à eux-mêmes», nous a indiqué le rédacteur en chef d'un quotidien d'Alger.

Et d'ajouter : « Le problème ne se pose pas au niveau des écoles du journalisme, qui forment chaque année des centaines de journalistes, mais ce qu'il faut souligner c'est que l'élément fraîchement diplômé n'arrive que rarement à rédiger un article quand il a la chance d'être engagé par un média».

Des propos largement partagés par des confrères qui viennent d'entamer leur carrière dans la presse écrite, à l'exemple de Lilia qui nous a déclaré : «N'était l'engagement de mon chef de rubrique, je ne serais peut-être jamais arrivée à rédiger toute seule une simple dépêche».

Samir Mouloud

ARPE

Kaouane engage la concertation avec les acteurs du secteur de la communication

LE MINISTRE de la Communication, Djamel Kaouane, a entamé mardi une série de consultations avec les acteurs du secteur de la communication, dans le cadre du lancement du processus d'établissement de l'Autorité de régulation de la presse écrite (ARPE), indique un communiqué du ministère de la Communication.

Tout en rappelant que l'ARPE a été «décidée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et priorisée dans le plan d'action du gouvernement», le ministère précise que cette «concertation est dictée par la nécessité d'avoir la perception la plus large possible du regard que porte la corporation sur ce processus qui l'implique et l'engage».

«Cela, d'autant que la démarche consiste dans une structuration pérenne qui permettra à la presse de se prendre en mains et de réguler sa situation professionnelle et éthique», est-il ajouté. Dans ce sens, le ministre de la Communication a rencontré, dans l'après-midi de mardi, le secrétaire général du Syndicat national des journalistes (SNJ), Kamel Amarni, «dont il a écouté les propositions et reçu des échos favorables concernant un processus que le SNJ appelait de ses vœux», selon les propos de ce dernier.

M. Kaouane a également reçu, hier matin, les membres fondateurs de la future fédération nationale des journalistes algériens (FNJA), Zahir Mehdaoui et Riadh Boukhedcha, lesquels ont exprimé «enthousiasme et disponibilité à ces perspectives», informe encore le ministère. «Les consultations se poursuivront et associeront des journalistes et des éditeurs des différents horizons de la presse écrite, publique et privée», conclut la même source.

R. N.

PLUS DE DEUX CENTS TERRORISTES NEUTRALISÉS DEPUIS JANVIER

86 abattus et 126 autres capturés

DURANT la période de janvier à septembre 2017, les éléments de l'ANP ont éliminé 86 terroristes et neutralisé 22 autres, selon un bilan établi par le ministère de la Défense nationale. Les réseaux de soutien aux groupes armés terroristes n'ont pas échappé à la vigilance des membres des forces de sécurité puisqu'à la même période de référence, il est fait état de l'arrestation de 126 individus. A rappeler qu'à la toute dernière opération de lutte contre les résidus du terrorisme, les éléments de l'ANP ont éliminé au début de la semaine courante 6 terroristes à El-Kseur dans la wilaya de Béjaia. Des quantités considérables d'armes, de munitions et autres objets utilisés par les terroristes ont été également saisis à l'issue de ces opérations de neutralisation ou d'élimination de terroristes ou encore de ratissage multipliées ces derniers temps.

TRIBUNAL D'HUSSEIN DEY

Un détenu s'évade par la fenêtre des toilettes

LE PROCUREUR de la République du tribunal d'Hussein Dey a ordonné avant-hier l'ouverture d'une instruction judiciaire pour déterminer les causes réelles de l'évasion d'un détenu de l'enceinte même de la juridiction qu'il gère et son arrestation dans les plus brefs délais. L'évadé a trompé la vigilance des gendarmes qui devaient le présenter devant le procureur.

Le mis en cause arrêté dans le cadre d'une affaire liée au droit commun a fait croire aux gendarmes qui le surveillaient qu'il devait aller aux toilettes avant de prendre la fuite par la fenêtre.

Les gendarmes, qui risquent une poursuite en matière pénale pour négligence manifeste ayant conduit à l'évasion d'un prisonnier, ne se sont rendu compte de la gravité des faits que quelques minutes plus tard. Une alerte générale a été donnée par les services de sécurité pour l'arrestation du dangereux malfaiteur. Gendarmes et policiers notamment ceux de la police judiciaire de la sûreté de la daïra d'Hussein Dey, exerçant au niveau de la compétence territoriale et locale du tribunal d'Hussein Dey, ont intensifié les recherches pour le capturer et le présenter, encore une fois, devant les instances judiciaires pour un deuxième délit, à savoir évasion.

R. H.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

31 morts et 1 326 blessés en une semaine

TRENTE ET UNE personnes ont trouvé la mort et 1 326 ont été blessées dans 1 137 accidents de la circulation survenus du 24 au 30 septembre dans plusieurs wilayas du pays a indiqué hier un bilan hebdomadaire des services de la Protection civile. La wilaya de Relizane déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 5 personnes, alors que 26 autres ont été blessées dans 21 accidents de la route. En outre, et durant la même période, les secours de la Protection civile ont effectué 3 549 opérations d'assistance à des personnes en danger et opérations diverses, alors que 10 243 malades ont été évacués vers des structures sanitaires.

S. N.